



LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA DU

COTTAGE- HAWTHORNE

Plan directeur



FÉVRIER 2007

LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA DU

COTTAGE- HAWTHORNE

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2007.

This publication is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada du Cottage-Hawthorne, s'adresser au :

Lieu historique national du Canada du Cottage-Hawthorne
Directeur
C. P. 1268
St. John's (T.-N.-L.) A1C 5M9
Canada

TÉL. : 709-772-5367

TÉLÉC : 709-772-6388

COURRIEL : hawthorne.cottage@pc.gc.ca
www.pc.gc.ca

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Lieu historique national du Canada de Cottage-Hawthorne : Plan directeur / Parcs Canada

Publié également en anglais sous le titre : Hawthorne Cottage National Historic Site of Canada: Management Plan / Parks Canada

ISBN 978-0-662-73080-4

NO. DE CAT. R64-105/68-2007F

1. Lieux historiques – Canada – Gestion.
 2. Lieux historiques – Terre-Neuve-et-Labrador – Gestion.
 3. Parcs nationaux – Canada – Gestion.
 4. Parcs nationaux – Terre-Neuve-et-Labrador – Gestion.
- I. Titre.

FC2164.H38P3714 2006

971.8

C2006-980318-8

Photos de la page couverture :

ARRIÈRE-PLAN : Erick Walsh EN HAUT : Dale Wilson, 1996; Parcs Canada

EN BAS : Erick Walsh, 2005; Avec la permission de la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Cottage-Hawthorne. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada du Cottage-Hawthorne.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'John Baird'.

John Baird

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



William (Bill) Brake
*Directeur d'unité de gestion
Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve, Parcs Canada*

Résumé

Situé à Brigus (Terre-Neuve-et-Labrador), le cottage Hawthorne a été désigné lieu historique national en 1978. L'importance historique du cottage tient au fait que le capitaine Robert Abram (Bob) Bartlett, qui a participé à de nombreuses expéditions dans l'Arctique, y a habité. Sur le plan architectural, le cottage de tradition *pittoresque* est un bel exemple de résidence modeste habitée autour des années 1830 par les représentants de la classe aisée des petites villes de l'est de l'Amérique du Nord britannique. Le cottage, qui contient en outre un mobilier intérieur présentant une valeur particulière, a été acheté par Parcs Canada et désigné en 1993 édifice patrimonial « classé » par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. En 1994-1995, dans le cadre d'un accord de partenariat conclu avec la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador (HSA), le cottage fut remis en état et conservé. Aujourd'hui, la HSA exploite le lieu pour le compte de l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve de l'Agence Parcs Canada.

Le lieu historique national du Canada (LHNC) du Cottage-Hawthorne, administré par Parcs Canada, fait partie du réseau de lieux historiques nationaux du Canada. Chaque lieu compris dans ce réseau représente un élément important de l'histoire du Canada qu'on souhaite protéger et mettre en valeur. Parcs Canada veut sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes à leur héritage patrimonial commun et les aider à mieux l'apprécier en leur permettant d'apprendre l'histoire rattachée à divers lieux historiques comme le Cottage-Hawthorne et d'y vivre des expériences mémorables.

Le présent plan directeur, le premier établi à l'égard du lieu en question, a été élaboré avec la participation de la HSA et en consultation avec les intervenants et les résidents de Brigus. Le plan, qui s'inscrit dans une

perspective de développement à long terme de 15 ans, prend en compte les aspirations de la communauté et permet de mieux définir le rôle du cottage dans l'avenir de Brigus. Il prévoit pour les cinq prochaines années l'orientation stratégique visée par Parcs Canada dans le cadre de ses activités d'exploitation durable. L'orientation proposée vise à garantir l'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne, à favoriser l'éducation du public par divers moyens de diffusion et à offrir aux visiteurs une expérience dont ils se souviendront. Le plan fixe aussi des balises pour la participation de Parcs Canada à la gestion du lieu et à la mise en œuvre de l'accord de partenariat conclu entre Parcs Canada et la HSA. Les détails de la planification, de l'implantation et de la gestion des activités futures s'inspireront largement de ce plan directeur.

Les volets prioritaires du plan directeur du LHNC du Cottage-Hawthorne pour les cinq prochaines années sont décrits ci-dessous dans leurs grandes lignes.

Protection du patrimoine

Le cottage Hawthorne a été remis en état et conservé il y a plus de dix ans. Même si le lieu a été bien entretenu et surveillé, il est possible que certaines parties du bâtiment approchent de la fin de leur cycle de vie. Le plan directeur donne des directives pour déterminer s'il y a lieu d'entreprendre de grands travaux de rénovation.

Pour renforcer l'intégrité commémorative du lieu, on s'est fixé comme objectif à long terme de restaurer le cadre de ses parterres de style *pittoresque* qui constituent une ressource culturelle de Niveau I. Après un inventaire et une évaluation du terrain, on procédera à l'élaboration d'un plan d'exploitation et d'entretien du paysage culturel. Les connaissances et les compétences requises pour assurer

l'entretien des parterres patrimoniaux du site seront partagées avec les membres de la communauté pour répondre au vœu des intervenants de faire des jardins patrimoniaux de la ville une attraction touristique.

Mise en valeur du patrimoine et éducation du public

Le lien entre les plaques apposées par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) pour rappeler le souvenir du capitaine Robert Abram Bartlett d'une part, et mettre en évidence le LHNC du Cottage-Hawthorne d'autre part, sera renforcé pour faire ressortir la signification patrimoniale du site, donner une dimension supplémentaire à l'expérience vécue par les visiteurs et soutenir le projet local d'un circuit de visites guidées du patrimoine à Brigus. Parcs Canada entend mener des consultations avec la municipalité de Brigus et la HSA pour élaborer un plan d'interprétation centré sur la plaque de la CLMHC installée sur le front de mer de Brigus à la mémoire du capitaine Robert Abram Bartlett, en vue des fêtes de 2009. Ces fêtes, organisées par la HSA, veulent souligner le centenaire de la participation du capitaine Bartlett à la célèbre expédition de conquête du pôle Nord de l'amiral Robert Edwin Peary.

Expériences enrichissantes pour les visiteurs

Une évaluation du niveau d'intérêt des visiteurs a fait ressortir certaines lacunes qui devront être corrigées pour faire d'une visite au cottage Hawthorne une expérience enrichissante. On relève d'ailleurs certaines de ces lacunes à d'autres attractions patrimoniales de la communauté. Parcs Canada entend se concerter avec la municipalité de Brigus, la HSA et d'autres responsables d'attractions patrimoniales pour convenir de solutions acceptables aux problèmes de stationnement et de signalisation. Pour donner une dimension plus conviviale à la visite du cottage, on renforcera son caractère de résidence familiale, comme l'ont suggéré les intervenants. Ce type d'amélioration ne pourra être réalisé que par une meilleure compréhension des besoins et des attentes des visiteurs. Dans cette optique, en collaboration avec divers partenaires locaux et régionaux, nous entreprendrons des études sur la fréquentation,

les besoins et attentes des visiteurs et sur les auditoires à privilégier dans nos campagnes de promotion et de marketing.

Collaboration avec les autres

Le présent plan directeur prévoit un renforcement du partenariat entre Parcs Canada et la HSA. Le rôle de Parcs Canada sera par ailleurs mieux circonscrit : à l'avenir, l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve de Parcs Canada déterminera l'orientation stratégique que devrait privilégier le site, en plus de proposer son expertise pour améliorer l'expérience des visiteurs et de représenter les intérêts du Cottage-Hawthorne auprès des autorités municipales, régionales et provinciales. Le rôle de Parcs Canada au sein de la communauté a été mieux circonscrit à la suite des consultations et des interventions publiques qui ont accompagné l'élaboration du plan directeur. Désormais, Parcs Canada concentrera son action dans des secteurs qui avantagent à la fois la communauté et le lieu historique. Enfin, Parcs Canada continuera ses démarches auprès des peuples autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador pour explorer les liens historiques qu'ils peuvent entretenir avec le cottage Hawthorne et leur intérêt envers ce site.

Intendance de l'environnement

Parcs Canada préparera un plan d'action relatif au système de gestion de l'environnement pour l'ensemble de l'Unité de gestion, qui correspondra aux priorités du gouvernement du Canada en matière d'environnement. La mise en œuvre de ce plan comprendra une analyse de l'efficacité énergétique du cottage Hawthorne et sera entreprise en consultation avec la HSA et les experts compétents, sous la supervision du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, au besoin.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	
1.1 Survol historique	2
1.2 Le réseau des lieux historiques nationaux.....	3
1.3 Dispositions législatives et énoncés de politique à la base des plans directeurs	3
2.0 Intégrité commémorative	
2.1 Engagement de Parcs Canada relativement à l'intégrité commémorative.....	5
2.2 Énoncé d'intégrité commémorative précisant les valeurs du lieu.....	5
A. Énoncés d'objectifs de commémoration	5
B. Ressources culturelles de Niveau I.....	5
C. Messages	8
D. Respect des autres valeurs patrimoniales.....	9
2.3 Fondement de la planification de la gestion	10
3.0 Vision	11
4.0 Objectifs stratégiques et orientation de gestion	
4.1 Protection du patrimoine.....	13
4.2 Éducation du public et diffusion externe.....	16
4.2.1 Mise en valeur du patrimoine sur place.....	16
4.2.2 Diffusion et relations externes	18
4.3 Offrir aux visiteurs des expériences enrichissantes	19
4.3.1 Expérience actuelle des visiteurs.....	19
4.3.2 Auditoires cibles pour les messages du lieu et les expériences des visiteurs..	20
4.3.3 Tendances des visiteurs et études sur les visiteurs.....	21
4.4 Collaboration avec les autres	22
4.4.1 Partenariat d'exploitation.....	22
4.4.2 Participation de la collectivité	23
4.4.3 Partenariats avec d'autres intervenants.....	23
4.4.4 Participation des peuples autochtones	23
4.5 Intendance de l'environnement.....	24
5.0 Évaluation des impacts sur l'environnement	25
6.0 Mise en œuvre du plan	27

Remerciements	31
----------------------------	----

Cartes de reference

CARTE 1 Contexte régional	6
CARTE 2 Carte du lieu	7

Annexes

ANNEXE A Glossaire	33
ANNEXE B Résumé de l'évaluation de l'intégrité commémorative	35

1.0 Introduction

Situé à Brigus (Terre-Neuve-et-Labrador), le cottage Hawthorne a été désigné lieu historique national en 1978. L'importance historique du cottage tient au fait que le capitaine Robert Abram (Bob) Bartlett, qui a participé à de nombreuses expéditions dans l'Arctique, y a habité. Sur le plan architectural, le cottage de tradition *pittoresque* est un bel exemple de résidence modeste habitée autour des années 1830 par les représentants de la classe aisée des petites villes de l'est de l'Amérique du Nord britannique. Le cottage contient en outre un mobilier intérieur présentant une valeur particulière¹.

Le lieu historique national du Canada (LHNC) du Cottage-Hawthorne comprend le cottage lui-même, son mobilier et un terrain d'une superficie approximative de 0,24 hectare. Situé au centre de Brigus, une localité désignée arrondissement historique, il est entouré de terrains à vocation essentiellement résidentielle. Les visiteurs peuvent stationner à proximité de l'endroit, au United Church Hall. Ouvert au public de la mi-mai à la fête du Travail, le lieu reçoit en moyenne 5 300 visiteurs par année.

L'Agence Parcs Canada a préparé le présent plan directeur en vertu de sa responsabilité législative de maintenir l'intégrité commémorative du lieu historique national. Il s'agit du premier plan directeur du LHNC du Cottage-Hawthorne, préparé conformément à l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu, approuvé en 2004. Le plan directeur définit l'orientation stratégique que doivent adopter les exploitants du lieu historique, soit la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador (HSA), et les gestionnaires de Parcs Canada pour assurer la mise en valeur et la protection à long terme des valeurs

patrimoniales du lieu, pour favoriser l'éducation du public de même que la compréhension et la jouissance de la valeur historique du lieu et enfin, pour faire en sorte que ce lieu historique soit représentatif des Canadiens et des Canadiennes et qu'il suscite leur intérêt. Le plan directeur donne aux gestionnaires un cadre leur permettant de réaliser les principaux volets du mandat de l'Agence Parcs Canada, soit la protection du patrimoine, l'éducation du public et la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs. En outre, le plan directeur aide les exploitants et les gestionnaires du lieu à répondre plus efficacement aux besoins opérationnels et à mieux tirer profit des possibilités de collaboration. Les détails de la planification, de la mise en œuvre et de la gestion des activités futures dépendront largement de ce plan directeur.

Dans la façon dont elle gère le LHNC du Cottage-Hawthorne, la HSA démontre qu'elle comprend bien la Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. Notamment, la HSA est parvenue par divers moyens créatifs et efficaces à donner une nouvelle vitalité à l'endroit.

Le plan directeur a été préparé en 2006 avec la participation de la HSA, de membres de la famille Bartlett, du conseil municipal de Brigus, d'intervenants du projet et du grand public. Ce plan a été élaboré dans le respect de la *Politique de gestion des ressources culturelles* et de la *Politique des lieux historiques nationaux* de Parcs Canada, en tenant compte des principales valeurs patrimoniales du lieu définies dans l'Énoncé d'intégrité commémorative.

1. L'intérêt du mobilier tient au fait qu'il est associé à l'histoire du capitaine Bob Bartlett et qu'il évoque le style de vie de la classe aisée dans les villages de pêche de la côte de Terre-Neuve.

1.1 SURVOL HISTORIQUE

Le cottage Hawthorne a été construit en 1830 pour John Leamon, marchand à Brigus. Érigé à Cochranedale, le cottage a été déplacé par voie terrestre jusqu'à Brigus, à dix kilomètres de son site original, pendant l'hiver 1833-1834. C'est un exemple typique de *cottage orné* inspiré de la tradition architecturale du *pittoresque*, une philosophie qui visait l'harmonie entre l'aménagement paysager et l'architecture. À ce titre, le cottage rompt radicalement avec le formalisme de l'architecture classique. Dans l'Amérique du Nord britannique, le courant *pittoresque* a fleuri à la périphérie des villes, surtout dans le Haut-Canada et le Bas-Canada. Faisant le lien entre le bâtiment et son environnement, le nom du cottage Hawthorne évoque les aubépines (*hawthorn*) plantées autour de la propriété.

Sa forme carrée originale, sa véranda, son toit en pavillon, sa salle et sa cheminée centrales, de même que le raffinement de l'aménagement paysager extérieur, tout inscrit le cottage Hawthorne dans la tradition *pittoresque*. La configuration originale du bâtiment a toutefois été modifiée par l'ajout d'une annexe arrière à toit plat comportant deux étages. Il s'agit d'un trait propre à l'architecture vernaculaire de Terre-Neuve qui fait du cottage Hawthorne une construction hybride combinant les styles européen et terre-neuvien. Aucune des dépendances originales du bâtiment n'a été conservée et les éléments vieillissants de la végétation environnante ont été éliminés lors de la réhabilitation du terrain. Néanmoins, une partie de la végétation originale est toujours en place, notamment près du chemin Irishtown et de la propriété Hearn.

En plus de sa valeur architecturale, le cottage Hawthorne présente un grand intérêt historique puisque c'est le lieu qui vit grandir Robert Abram Bartlett (1875-1946), célèbre navigateur et explorateur de l'Arctique, qui a été reconnu personnage historique national en 1969. Bob Bartlett était le fils du capitaine William J. Bartlett et de Mary Jemima (Leamon) Bartlett, petite-fille du propriétaire original du cottage. Responsable du poste de pêche familial à Turnavik, au Labrador, William était un Terre-Neuvien reconnu pour sa compétence pour la chasse au phoque.

Plusieurs de ses frères ont commandé des navires pour le compte de l'américain Robert Edwin Peary, explorateur de l'Arctique, dans ses tentatives pour devenir le premier non-Autochtone à atteindre le pôle Nord.

En 1898, à l'invitation de son oncle John Bartlett, Bob Bartlett partait vers le nord comme capitaine en second du *Windward*, navire amiral de Peary. L'expédition, qui dura jusqu'en 1902, aiguïsa l'appétit du jeune capitaine pour l'Arctique, ce qui ne manqua pas de retenir l'attention de Peary. En 1905, quand Peary demanda à Bob Bartlett de commander le *Roosevelt* pour une nouvelle expédition vers le pôle Nord, celui-ci accepta avec empressement. Même si cette tentative allait échouer en 1906, c'est quand même Bartlett que Peary invita à reprendre le gouvernail du *Roosevelt* pour son expédition de 1908-1909. Au cours des premiers mois de 1909, Bob Bartlett traça une piste et aménagea des caches de stockage à divers points de la calotte glaciaire, au nord de l'île d'Ellesmere, ce qui permit à Peary de réaliser son célèbre « sprint » vers le pôle, qu'il aurait atteint le 7 ou le 8 avril de la même année.

En 1913, cette association avec Peary a amené le gouvernement canadien à retenir les services de Bartlett pour commander le *Karluk* dans le cadre d'une grande mission scientifique dans l'ouest de l'Arctique. Après que le navire eut été broyé par les glaces près de l'île Wrangel, les survivants établirent un campement sur la banquise et Bartlett et un compagnon inuit se lancèrent dans un périlleux périple de 1 280 km à travers les glaces, le long de la côte ouest de la Sibérie, pour alerter les autorités et organiser le sauvetage. Même si onze des membres de l'équipage moururent avant l'arrivée des secours, l'historien Thomas Appleton qualifia l'exploit de Bartlett du « plus brillant exemple de qualités de commandement de l'histoire de la Marine canadienne ».

Entre 1926 et 1940, Bob Bartlett fit 16 voyages en Arctique à bord de l'*Effie M. Morrissey*, une goélette de pêche convertie en navire d'exploration, pour le compte de divers musées, zoos, universités et organisations scientifiques des États-Unis. Ceci dit, même si Bartlett avait élu résidence à New York vers 1913, lui et son équipage, qui

comptait des hommes de Brigus et de ses propres neveux, ne manquaient jamais de faire escale à Brigus à l'aller et au retour de leurs périples dans le Nord. Pour la petite ville, ces visites étaient toujours des événements sociaux mémorables. Durant la Deuxième Guerre mondiale, la Marine américaine retint les services de Bartlett et du *Morrissey* pour effectuer des levés hydrographiques et des voyages de ravitaillement dans la baie d'Hudson et au Groenland. Bartlett est mort à New York le 28 avril 1946 et sa dépouille est ensevelie à Brigus.

Après le décès de Bob Bartlett, ses sœurs Emma et Eleanor ont hérité du cottage. À la mort d'Eleanor en 1973, le cottage Hawthorne est devenu la propriété du neveu de l'explorateur, le juge Rupert W. Bartlett de la Cour suprême de Terre-Neuve, qui en fit don à la population canadienne en 1987. Le site avait été déclaré lieu historique national en 1978; en 1993, le cottage a été désigné édifice patrimonial « classé » par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP). En 1994, la HSA lançait une collecte de fonds en vue d'assurer la conservation et la remise en état du cottage Hawthorne, de ses artefacts et de son terrain. Depuis son inauguration le 27 juin 1995, le lieu est exploité par la HSA en vertu d'un contrat de location de 21 ans signé avec Parcs Canada.

1.2 LE RÉSEAU DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Le LHNC du Cottage-Hawthorne s'inscrit dans un vaste programme commémoratif portant sur des lieux, des personnes et des événements ayant une importance historique nationale. Ces commémorations patrimoniales font suite à des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), un organisme consultatif autonome qui conseille le ministre responsable de Parcs Canada. Sur plus de 900 lieux historiques compris dans le réseau des lieux historiques nationaux, Parcs Canada en administre plus de 150 et a contribué à l'établissement de plusieurs autres au moyen d'accords à frais partagés. Le reste est constitué de la « Famille des lieux historiques nationaux », possédés et soutenus par les gouvernements fédéral, provinciaux et

municipaux, de même que par des entreprises et des particuliers.

Chaque lieu historique national a été ainsi désigné en raison de son importance dans l'histoire canadienne. Collectivement, les lieux historiques nationaux sont représentatifs de milliers d'années d'histoire et d'une vaste gamme de thèmes liés à la vie politique, économique, intellectuelle, culturelle et sociale du pays. Les lieux historiques nationaux mettent en valeur les vestiges spirituels et physiques de notre passé commun et constituent de puissants symboles de notre identité et un héritage pour l'ensemble de la population canadienne, reconnu par une loi du Parlement.

Avec d'autres lieux historiques comme le LHNC de la Villa-Bellevue, en Ontario, le LHNC du Cottage-Hawthorne met en valeur des exemples d'architecture à caractère résidentiel au Canada et rappelle leur association avec des personnes présentant une importance historique nationale. Comme le LHNC Ardgowan à l'Île-du-Prince-Édouard (i.-p.-é.), le LHNC du Cottage-Hawthorne célèbre l'architecture des bâtiments de style *pittoresque* et les paysages culturels qui leur sont associés. Le cottage Hawthorne est également lié à la plaque apposée par la CLMHC sur le bord de mer à Brigus pour rappeler l'importance historique nationale du capitaine Robert (Bob) Bartlett. Les lieux historiques nationaux sont un héritage précieux et irremplaçable. En maintenant leur intégrité commémorative, nous nous assurons de leur survie pour le bénéfice et le bon plaisir des générations futures de Canadiens et de Canadiennes.

1.3 DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET ÉNONCÉS DE POLITIQUE À LA BASE DES PLANS DIRECTEURS

La gestion de tous les lieux historiques nationaux dont Parcs Canada est le propriétaire ou l'administrateur est déterminée par un cadre législatif et stratégique commun, et tout plan directeur d'un lieu historique national doit être conforme à ce cadre.

- La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) confère à Parcs Canada la responsabilité de veiller à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Conformément à cette loi, un plan

directeur est élaboré pour les lieux historiques nationaux dont Parcs Canada est le propriétaire ou l'administrateur, et ce plan fait l'objet d'une révision tous les cinq ans.

- *Les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994)* englobent deux politiques s'appliquant aux lieux historiques nationaux, la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Ces politiques donnent une orientation à suivre quand un aspect particulier n'est pas mentionné dans le présent plan.
- La *Politique sur les lieux historiques nationaux* décrit les objectifs du programme national de commémoration historique, donne des lignes directrices relativement à l'évaluation du programme, dont le concept d'intégrité commémorative, et définit les rôles et responsabilités concernant la reconnaissance, la désignation et la commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance nationale.
- La *Politique sur la gestion des ressources culturelles* décrit les cinq principes qui doivent orienter la gestion des ressources culturelles : valeur, intérêt du public, compréhension, respect et intégrité. Cette politique décrit également les éléments de la gestion des ressources culturelles, c'est-à-dire l'inventaire, l'évaluation, la prise en compte des valeurs historiques dans les mesures, ainsi que la surveillance et les examens.
- Le *Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada (2000)* indique les exigences de certification du plan directeur d'un lieu historique national, les rôles et responsabilités durant la planification de la gestion, ainsi que les exigences en matière de consultations publiques.

2.0 Intégrité commémorative

2.1 ENGAGEMENT DE PARCS CANADA RELATIVEMENT À L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

Parcs Canada a pour responsabilité de veiller à l'intégrité commémorative du lieu historique national du Cottage-Hawthorne. On entend par intégrité commémorative la santé ou la complétude d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient sa désignation à titre de lieu historique national ne sont ni altérées ni menacées;
- les raisons de l'importance historique nationale du lieu sont clairement expliquées au public;
- les valeurs patrimoniales (y compris celles qui ne sont pas liées à l'importance nationale) sont respectées par tous ceux qui prennent des décisions ou des mesures ayant des répercussions sur le lieu.

2.2 ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE PRÉCISANT LES VALEURS DU LIEU

Parcs Canada rédige un énoncé d'intégrité commémorative pour chacun des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence. Il renferme un énoncé des objectifs de commémoration qui explique ce que signifie le concept d'intégrité commémorative pour le lieu historique national concerné. L'énoncé d'intégrité commémorative donne des précisions sur ce qui est commémoré dans le lieu historique national et les raisons de la commémoration, sur le lieu désigné (ou le secteur désigné comme étant d'importance nationale), sur les ressources culturelles directement liées aux motifs justifiant la désignation de lieu historique national (ressources de Niveau I), ainsi que sur la valeur des ressources et leurs objectifs de protection. Il décrit également les messages d'importance

nationale et les objectifs relatifs à leur communication efficace, ainsi que d'autres messages sur les valeurs patrimoniales et les ressources culturelles (ressources de Niveau II) du lieu historique.

Parcs Canada a préparé un Énoncé d'intégrité commémorative pour le LHNC du Cottage-Hawthorne en 2004.

A. Énoncés d'objectifs de commémoration

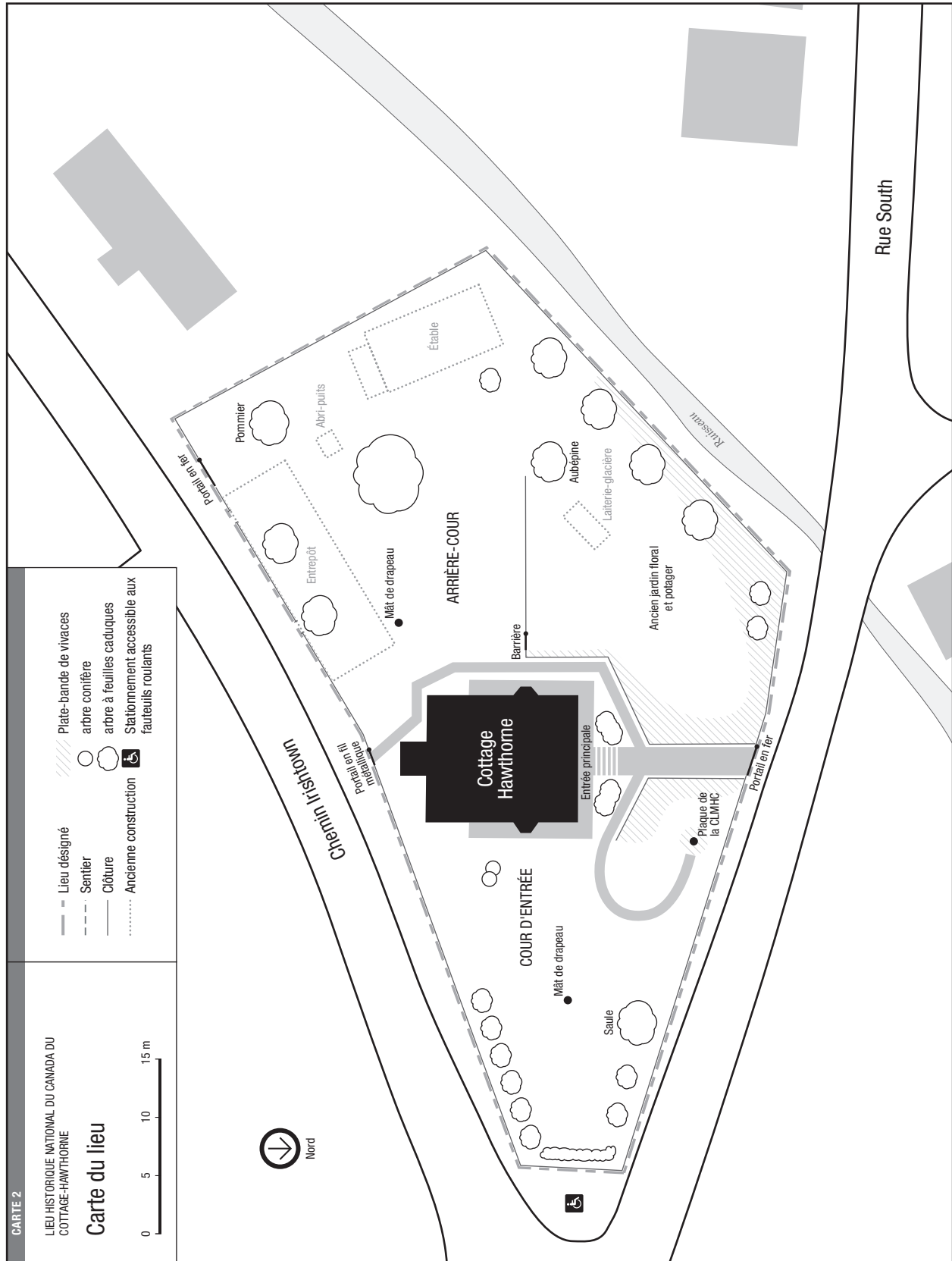
Les objectifs de commémoration insistent sur notre compréhension de ce qui est commémoré au LHNC du Cottage-Hawthorne. Il s'agit d'énoncés sur ce qui fait l'importance nationale d'un lieu. Il se rapporte précisément aux motifs de l'importance nationale du lieu, tels que décrits dans les recommandations de la CLMHC approuvées par le ministre. Les raisons de son importance nationale, identifiées dans le procès-verbal de 1978 de la Commission et tirées de l'inscription de la plaque de 1981, sont :

- Le cottage de tradition *pittoresque* est un bel exemple de résidence modeste habitée autour des années 1830 par les représentants de la classe aisée des petites villes de l'est de l'Amérique du Nord britannique.
- Le cottage a été la résidence à Brigus du capitaine Bob Bartlett, qui a commandé de nombreuses expéditions dans l'Arctique.
- Le cottage contient en outre un mobilier intérieur présentant une valeur particulière.

B. Ressources culturelles de Niveau I

Assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national exige que les ressources culturelles et les objets historiques *in situ* qui symbolisent ou représentent l'importance du lieu ne soient ni altérés ni menacés. Les ressources culturelles qui ont une valeur patrimoniale peuvent être de Niveau I ou II. Celles de Niveau I sont directement liées à





l'importance historique nationale du lieu et sont décrites ci-dessous. Celles de Niveau II ont une valeur patrimoniale, mais ne sont pas directement liées à l'importance historique nationale du lieu.

Lieu désigné

L'expression lieu désigné s'applique au lieu désigné d'importance historique nationale. En ce qui a trait au LHNC du Cottage-Hawthorne, le lieu désigné correspond au périmètre de la propriété au moment de sa désignation (voir la CARTE 2 : Plan du lieu). Le lieu désigné du LHNC du Cottage-Hawthorne est valorisé pour diverses raisons, surtout parce que le cottage de tradition *pittoresque* est un bel exemple de résidence modeste habitée autour des années 1830 par les représentants de la classe aisée des petites villes de l'est de l'Amérique du Nord britannique. Le cottage Hawthorne a servi de résidence au capitaine Bob Bartlett qui a participé à de nombreuses expéditions dans l'Arctique, durant ses séjours à Brigus; le mobilier qu'il contient revêt une valeur particulière et le paysage est indissociable du cottage lui-même, étant donné que beaucoup des éléments paysagers accentuent l'architecture du cottage orné (par exemple, la grille de l'entrée principale en fer forgé s'harmonise avec le chantournage délicat de la véranda).

Paysages et éléments paysagers

Au LHNC du Cottage-Hawthorne, des éléments importants du paysage culturel original sont toujours là, notamment une partie de l'aménagement de la végétation. L'organisation des plantes et l'aménagement des parterres sont valorisés parce qu'ils jouent un rôle intégral dans la tradition architecturale *pittoresque* et témoignent du fait que les terrains du cottage étaient exploités.

Sites archéologiques

Les sites archéologiques à l'intérieur du lieu désigné qui sont directement liés aux raisons de la désignation comprennent les vestiges archéologiques d'un abri de puits, d'une étable, d'une basse-cour, d'une laiterie/dépôt de glace et de latrines. Les vestiges archéologiques sont valorisés parce que l'aménagement

du jardin fait partie intégrante de la tradition architecturale *pittoresque* et que les vestiges témoignent du fait que le terrain du lieu était autrefois exploité.

Objets directement liés aux motifs justifiant la désignation

Le LHNC du Cottage-Hawthorne contient beaucoup de meubles datant de l'époque pour laquelle il a été désigné. La collection d'artéfacts comprend plus de 3 000 articles, y compris des meubles, des livres, des textiles, des articles ménagers, des souvenirs et divers autres éléments. Le mobilier intérieur et les objets que contient le LHNC du Cottage-Hawthorne sont mis en valeur parce qu'ils sont associés au capitaine Bob Bartlett, reflètent ses réalisations et montrent le style de vie de la classe aisée des villages de pêche du littoral de Terre-Neuve.

C. Messages

Le deuxième élément de l'intégrité commémorative vise à s'assurer que l'importance historique nationale du lieu est communiquée efficacement au moyen de messages clairs. D'autres messages rattachés aux autres valeurs patrimoniales du lieu ont été énoncés, mais ils ne sont pas liés aux motifs justifiant la désignation (voir ci-dessous).

Messages d'importance nationale

Les messages d'importance nationale pour le LHNC du Cottage-Hawthorne sont les suivants :

1. *Le cottage de tradition pittoresque est un bel exemple de résidence modeste habitée autour des années 1830 par les représentants de la classe aisée des petites villes de l'est de l'Amérique du Nord britannique.*

Les immigrants britanniques de classe moyenne venus au Canada au début du XIX^e siècle ont amené avec eux des goûts contemporains d'architecture domestique, en particulier une préférence pour l'architecture *pittoresque*, un mouvement architectural né en réaction au formalisme de l'architecture classique. Mettant en évidence l'harmonie avec le paysage avoisinant, y compris les dépendances associées, le cottage Hawthorne

rappelle beaucoup de résidences de banlieue ou rurales érigées dans le Haut-Canada pendant les années 1810 et 1820, mais rares dans le contexte terre-neuvien.

2. *Le cottage a été la résidence à Brigus du capitaine Bob Bartlett, qui a commandé de nombreuses expéditions dans l'Arctique.*

Le capitaine Robert Abram (Bob) Bartlett doit une large part de sa réputation à son association avec l'amiral Robert Edwin Peary, explorateur américain de l'Arctique, dont la quête obsessionnelle du pôle Nord aurait supposément été couronnée de succès en 1909, grâce à l'aide considérable de Bartlett. Le capitaine Bob a continué de visiter l'Arctique jusqu'à sa mort, dans le cadre d'expéditions financées par divers musées, universités et zoos américains. La pièce de l'Arctique du cottage Hawthorne contient toutes sortes de photographies et de souvenirs qui témoignent directement de la carrière et des réalisations de Bartlett.

3. *Le cottage contient en outre un mobilier intérieur présentant une valeur particulière.*

Les meubles reflètent le statut social du capitaine Bob Bartlett qui appartenait à la classe aisée des villages de pêche, dont l'émergence est une caractéristique de la société terre-neuvienne du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. L'effritement de cette classe aisée des villages de pêche, par suite de la concentration de la chasse aux phoques et des pêches à St. John's, représente l'un des plus importants thèmes de l'histoire socio-économique de Terre-Neuve.

D. Respect des autres valeurs patrimoniales

Le troisième élément de l'intégrité commémorative vise à assurer le respect des autres valeurs patrimoniales du LHNC du Cottage-Hawthorne, ce qui signifie que les ressources culturelles de Niveau II sont protégées conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada et que les autres valeurs patrimoniales du lieu indirectement liées à son importance historique nationale sont communiquées.

Les ressources culturelles de Niveau II du LHNC du Cottage-Hawthorne sont les

vestiges archéologiques du magasin de détail et la plaque de la CLMHC. Elles représentent une valeur parce qu'elles sont importantes pour l'histoire locale et contribuent à mieux faire comprendre les styles de vie de tous les habitants du cottage.

Messages non rattachés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Les autres messages patrimoniaux pour le LHNC du Cottage-Hawthorne s'énoncent comme suit :

- Le LHNC du Cottage-Hawthorne représente un symbole de la prospérité des villages de pêche du littoral de Terre-Neuve pendant la plus grande partie du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.
- Les ancêtres et les frères et sœurs du capitaine Bob Bartlett constituent une famille éminente et sont importants en tant que tel.
- Le LHNC du Cottage-Hawthorne et le capitaine Bob Bartlett jouent un rôle important dans l'identité de la collectivité de Brigus.
- Le LHNC du Cottage-Hawthorne fait partie de la famille des lieux historiques nationaux du Canada.
- Le LHNC du Cottage-Hawthorne est thématiquement lié au LHNC Ardgowan à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard.
- Le LHNC du Cottage-Hawthorne est thématiquement lié à la plaque de la CLMHC à Brigus, Terre-Neuve, qui commémore le capitaine Robert Abram (Bob) Bartlett à titre de personnage ayant une importance historique nationale.
- Le LHNC du Cottage-Hawthorne est thématiquement lié au musée local connu sous le nom de Ye Olde Stone Barn, qui est exploité par la Brigus Historical Society, et au « tunnel », une attraction historique de Brigus liée à la famille Bartlett.
- Le cottage Hawthorne est un édifice fédéral à valeur patrimoniale « classé »; désigné lieu patrimonial provincial (1987), il est situé à l'intérieur des limites de l'arrondissement historique de Brigus selon le plan municipal de la ville.

2.3 FONDEMENT DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION

L'Énoncé d'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne décrit les valeurs fondamentales du lieu et les conditions requises pour éviter leur altération. Ces éléments donnent des points de référence pour la planification, la gestion, la production de rapports et la prise de mesures correctives au lieu historique national et servent de fondement aux orientations stratégiques de gestion. Bien que l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national énonce des objectifs pour assurer la protection, la connaissance, la compréhension et le respect du lieu désigné et de ses ressources culturel-

les, il ne prescrit aucune mesure de gestion particulière.

Ce plan directeur énonce des orientations de gestion qui protègent et font connaître les valeurs décrites dans l'Énoncé d'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne, et ce pour faire en sorte que les ressources culturelles ne soient ni altérées ni menacées et que les messages relatifs à l'importance historique du lieu historique national soient communiqués. Ce plan directeur oriente également la mise en œuvre, au profit des visiteurs, d'activités de découverte, d'éducation et d'appréciation compatibles avec l'intégrité commémorative du lieu.

3.0 Vision

L'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne sera maintenue à l'avenir. Le lieu deviendra partie intégrante du riche héritage patrimonial proposé aux visiteurs par une collectivité qui est fière de ses valeurs patrimoniales et qui célèbre les exploits de l'un de ses fils, le capitaine Robert A. Bartlett. Le cottage se dressera, tel un joyau de la couronne, au sein d'une localité qui souhaite faire connaître sa riche architecture historique et son unique paysage culturel.

Les ressources culturelles rattachées aux motifs de l'importance nationale et aux autres valeurs patrimoniales seront protégées et mises en valeur conformément à la *Politique de gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada. Toute action concernant une ressource culturelle sera encadrée par une démarche fondée sur la compréhension, l'évaluation, le respect et la surveillance continue de la valeur historique de la ressource en cause.

Un programme dynamique et complet d'éducation du public, élaboré dans le cadre d'un partenariat positif et fructueux avec la HSA, permettra aux visiteurs et aux autres auditoires de mieux saisir l'importance historique nationale du cottage Hawthorne et les autres valeurs qui y sont associées. Ainsi, on a prévu un ensemble d'événements et d'activités destinés aux visiteurs et aux médias et susceptibles de retenir l'attention de nombreux auditoires par leur côté divertissant et éducatif et par la pertinence de leur contenu. Diverses activités seront organisées pour évoquer l'atmosphère de la maison que fut le cottage pour le capitaine Bartlett et pour permettre aux visiteurs de vivre une

expérience mémorable. Les jeunes seront à même de mieux comprendre et d'apprécier le lieu et son histoire, tandis que leurs éducateurs pourront utiliser cette visite et les programmes de diffusion connexes comme autant d'outils pédagogiques précieux. Chercheurs, étudiants et habitants de Brigus se pencheront sur l'aménagement du parterre et s'emploieront à le restaurer. Enfin, on ne manquera pas de communiquer de façon appropriée les liens historiques tissés par le capitaine Bartlett avec les peuples autochtones à la faveur de ses explorations dans le Grand Nord canadien.

On offrira aux visiteurs du LHNC du Cottage-Hawthorne l'occasion de vivre diverses expériences interactives et mémorables qu'ils pourront prolonger par la visite d'autres attractions patrimoniales à Brigus. En concertation avec des intervenants du milieu touristique, on recherchera les moyens d'accroître l'achalandage touristique à Brigus par l'exploration de nouveaux marchés et une définition plus précise des besoins et des attentes des visiteurs éventuels. En complémentarité avec d'autres attractions de tourisme patrimonial, on élaborera des programmes qui répondent aux besoins des visiteurs et ont recours à des façons innovatrices pour les attirer, les encourager et les accueillir. Une dynamique campagne de marketing concertée avec d'autres attractions touristiques permettra d'accroître le tourisme patrimonial dans la région. Enfin, en améliorant la signalisation menant au LHNC du Cottage-Hawthorne, on rehaussera le niveau de satisfaction des visiteurs et la fréquentation du lieu.

4.0 Objectifs stratégiques et orientation de gestion

Parcs Canada a la responsabilité d'assurer l'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne, ce qui suppose la protection de ses ressources culturelles et la communication efficace de messages clés. Offrir aux visiteurs des occasions intéressantes de venir au LHNC du Cottage-Hawthorne, de faire l'expérience du lieu et de ses ressources et de se renseigner sur son importance historique nationale permet au public de comprendre, d'apprécier et d'appuyer ce lieu.

Afin d'évaluer les progrès réalisés pour le maintien de l'intégrité commémorative au LHNC du Cottage-Hawthorne, une évaluation de l'état de l'intégrité commémorative du lieu a été entreprise à l'automne 2005. Cette évaluation a examiné en profondeur l'état des ressources culturelles, l'efficacité de la communication des messages du lieu et celle des pratiques de gestion utilisées. Cette évaluation a servi de base à l'orientation de gestion énoncée dans le présent plan (on trouvera à l'ANNEXE B un sommaire de l'évaluation de l'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne).

4.1 PROTECTION DU PATRIMOINE

La protection du patrimoine d'un lieu historique national exige de s'assurer que toutes les ressources culturelles du lieu et leurs valeurs associées soient respectées et gérées conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada et à ses principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité. Cette politique oriente les décisions en matière de protection, d'entretien, d'appréciation et d'utilisation des ressources culturelles lorsqu'un aspect particulier n'est pas mentionné dans le présent plan. L'évaluation susmentionnée révèle que les ressources culturelles du lieu sont en « bon » état.

Bâtiments et structures

En 1993, le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP) a désigné le cottage Hawthorne comme un édifice « classé ». Les éléments patrimoniaux caractéristiques ont été préservés au moment de sa conservation et de sa remise en état, en 1994-1995. D'après l'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu, dans l'ensemble, le cottage Hawthorne est actuellement en « bon » état grâce à son entretien par la HSA et Parcs Canada au cours des dix dernières années.

Les exploitants du lieu, aux termes d'un contrat de location de 21 ans, ont appliqué des procédures de conservation et d'entretien appropriées. Un plan d'entretien de conservation des ressources culturelles, préparé par l'architecte en conservation de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), sert de document d'orientation. Ce plan est fondé sur un programme continu d'inspection, de surveillance et d'entretien visant à déceler très tôt les problèmes et à les traiter. Le plan décrit les activités de conservation, d'entretien et de soins ménagers à appliquer aux artefacts et au cottage, ainsi que les mesures d'urgence et l'entretien du système de gicleurs. Les besoins à long terme ayant trait au cycle de vie des diverses parties de bâtiment et à leur calendrier de conservation, de réparation ou de remplacement sont également prévus. Le contrat de location conclu entre Parcs Canada et la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador prévoit des mécanismes de discussion de ces points et de diverses autres exigences d'exploitation et d'entretien.

L'évaluation de l'intégrité commémorative a révélé que le cottage fait face à des risques modérés de détérioration naturelle en raison de l'eau qui s'infiltre occasionnellement par le toit et le sous-sol. De plus, le cottage a été

infesté à l'occasion par les souris et les mites. Ces problèmes ont été traités de manière efficace au moyen des processus opérationnels et de gestion habituels conformes au plan de gestion de la conservation, ce qui en a limité les effets négatifs sur les ressources du lieu.

Plus de dix années se sont écoulées depuis la remise en état du cottage Hawthorne. Il est possible que des parties de bâtiment comme le revêtement du toit, les fondations et la cheminée doivent être réparées ou remplacées. Certaines, sujettes à une usure plus grande que la normale, peuvent approcher de la fin de leur cycle de vie. Le présent plan directeur expose les grandes orientations qui renforceront le partenariat entre Parcs Canada et la HSA et rendront plus constructives et efficaces leurs relations à propos des soins ménagers et de l'entretien à accorder aux divers éléments du bâtiment, par le biais d'interventions efficaces menées en temps opportun, conformément aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* de Parcs Canada.

Paysages et éléments paysagers

L'aménagement du jardin de style *pittoresque* qui ceinture le cottage se distingue par un certain nombre de caractéristiques physiques comme la disposition fantaisiste du terrain, le voisinage d'aires gazonnées ouvertes et de plantations, la diversité des plantations et la variété de leurs fonctions (ornementale et utilitaire) dans l'espace occupé, la complémentarité du jardin avec le bâtiment et l'environnement local et la présence d'éléments originaux, comme la clôture qui entoure la propriété.

Au moment où le site a été désigné lieu historique, la configuration du paysage et la diversité des fonctions du terrain étaient encore apparentes. La restauration de ces éléments lors de la remise en état du lieu a contribué à réhabiliter le jardin et le terrain. Un manuel d'entretien des terrains a été annexé au contrat de location conclu entre Parcs Canada et la HSA. Comme la valeur historique du cadre paysager du lieu n'était pas bien comprise du temps de sa remise en état, les directives inscrites dans le manuel d'entretien des terrains ne sont pas parfaitement adaptées aux valeurs du paysage inscrites

subséquentement dans l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu. Le Manuel contient néanmoins des indications claires sur divers aspects du soin du terrain (p. ex. sur la plantation et l'entretien des plantes, sur l'agencement du parterre et sur divers accessoires et structures de bois), de même que des directives sur les travaux quotidiens, saisonniers, annuels et pluriannuels requis pour l'entretien et le renouvellement des plantations. Le document donne aussi des précisions sur les normes de qualité, les modalités d'exécution des tâches et les consignes d'utilisation des pesticides sur la propriété de Parcs Canada. Des spécialistes de l'architecture paysagère sont régulièrement consultés. Le terrain du cottage est entretenu par la HSA qui fait appel à un petit groupe de jardiniers bénévoles locaux pour favoriser un engagement actif de la collectivité.

Au LHNC du Cottage-Hawthorne, le cadre est inséparable du bâtiment. Bon nombre des éléments paysagers témoignent fortement de la tradition architecturale *pittoresque* : ainsi, la grille en fer forgé de l'entrée principale fait écho au chantournage délicat de la véranda. Ces éléments sont aussi un rappel de l'auto-suffisance de la famille Bartlett et du caractère pratique des terrains du cottage.

L'objectif à long terme des efforts d'intégrité commémorative visant les éléments paysagers du lieu est le retour du jardin à son état du temps où la famille Bartlett occupait le cottage. Cette volonté s'inscrit dans les orientations stratégiques définies par les intervenants pour l'aménagement des jardins de la localité à des fins de visites guidées du patrimoine. La restauration du paysage culturel du cottage suppose le rétablissement de la diversité des plantes et de leurs fonctions, aussi bien ornementale qu'utilitaire. Toutefois, les éléments paysagers du lieu n'ont pas tous été inventoriés et évalués à ce jour, et certains éléments d'origine ont disparu. En outre, les méthodes contemporaines d'entretien des jardins peuvent nuire à l'intégrité commémorative du paysage, notamment en y introduisant de nouvelles espèces et variétés de plantes. Pour remettre le jardin dans son état d'origine, il faudra entreprendre des recherches pour déterminer les variétés de plantes qui existaient à l'épo-

que, selon toute probabilité. Ces recherches serviront à la formulation d'un plan qui sera appliqué dans les prochaines années.

Sites archéologiques

Le terrain du jardin du LHNC du Cottage-Hawthorne contient les vestiges archéologiques d'un abri de puits, d'une étable, d'un poulailler, d'une laiterie/dépôt de glace, de latrines et de canalisations d'évacuation. L'étude archéologique menée avant la remise en état et la conservation du lieu a permis de confirmer l'emplacement de la plupart de ces éléments, dont l'état est stable en général. L'évaluation de l'intégrité commémorative a révélé que les vestiges de l'abri de puits étaient en « mauvais » état, ceux du système d'évacuation dans un état « passable » et ceux du mât dans un état incertain. De plus, l'étude en question signale que les arbres à systèmes radiculaires envahissants, tels les érables, avaient un impact sur le périmètre de l'étable et qu'il ne faudrait pas en planter d'autres au lieu. Le personnel affecté au lieu en surveille les éléments archéologiques de façon informelle, mais il faudrait que ceux-ci soient soumis à un programme régulier de surveillance et d'entretien.

Objets historiques

Artéfacts – Les artéfacts associés au lieu appartiennent à la collection de conservation qui est en grande partie exposée au LHNC du Cottage-Hawthorne, et à la collection archéologique qui est située au Centre de services de l'Atlantique de Parcs Canada à Halifax. La collection de conservation inclut le mobilier, les livres, les textiles, les articles ménagers, les souvenirs et divers autres éléments, pour la plupart déjà dans le cottage quand il a été désigné lieu historique national. Les artéfacts de cette collection qui ne sont pas au site comprennent les stores originaux, divers articles en métal retirés de la cave pour séchage et quelques meubles enlevés pour faire de la place aux expositions temporaires. Une évaluation de l'intégrité commémorative a révélé que plus de 90 % des objets de la collection de conservation étaient en « bon » état. Durant la saison d'ouverture, la HSA surveille et entretient la collection de conservation en conformité avec le plan d'entretien de conservation

du lieu, sous la supervision du gestionnaire des collections de l'unité de gestion. Les artéfacts archéologiques ont été nettoyés et inventoriés. L'inventaire électronique était au début dans un format incompatible avec le Système de gestion des collections de Parcs Canada et, par conséquent, n'était pas accessible dans le cadre de l'Évaluation d'intégrité commémorative. On peut désormais y accéder depuis sa conversion. Dans l'ensemble, l'état de la collection archéologique est stable et en « bon » état.

Plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada

– La plaque de la CLMHC associée au lieu est exposée bien en vue dans la cour avant du lieu. Le personnel du lieu en fait la surveillance de façon informelle. Elle a été récemment réparée et la végétation surplombante a été enlevée, conformément à la recommandation de l'évaluation de l'intégrité commémorative. En dépit de la stabilité et du « bon » état de la plaque, il y a lieu d'établir un programme de surveillance régulier pour l'avenir.

But :

Maintenir l'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne en veillant à la protection des ressources culturelles mises en valeur au lieu et à l'application de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

Mesures :

- Parcs Canada collaborera avec les architectes en conservation et la HSA pour fixer les mesures d'entretien et de réparation à long terme des éléments qui ne font pas actuellement partie du plan d'entretien de conservation.
- Parcs Canada fera l'inventaire et l'évaluation du paysage culturel du LHNC du Cottage-Hawthorne en utilisant l'expertise appropriée en archéologie, en histoire et en architecture paysagère.
- Parcs Canada élaborera un plan d'exploitation et d'entretien du paysage culturel pour restaurer le caractère patrimonial du paysage lié à l'architecture *pittoresque*, ce qui devrait inclure des liens thématiques avec le LHNC Ardgowan.

- Parcs Canada et la HSA partageront l'information et l'expertise recueillies pendant la restauration du paysage culturel du lieu avec les propriétaires fonciers voisins, les intervenants et la communauté en général.
- Parcs Canada entreprendra une inspection/une étude archéologique pour déterminer s'il y a lieu d'adopter des mesures de réparation dans le secteur de l'étable.
- Dans ses programmes annuels de surveillance et d'inspection des lieux historiques nationaux de l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve, Parcs Canada ajoutera le volet inspection/surveillance des sites archéologiques et de la plaque de la CLMHC installée au lieu.
- À long terme, Parcs Canada mettra à jour le plan d'entretien de conservation pour y ajouter la surveillance de ressources appropriées non comprises dans le plan actuel.

4.2 ÉDUCATION DU PUBLIC ET DIFFUSION EXTERNE

L'éducation du public est essentielle à l'intégrité commémorative du lieu. La protection et la mise en valeur sont des éléments fondamentaux de la commémoration puisque, sans protection, il ne peut y avoir de lieux historiques dont le public puisse profiter et que, sans mise en valeur, il est virtuellement impossible d'expliquer au public pourquoi il est important. Canadiennes et Canadiens ont des occasions d'apprécier et de comprendre le patrimoine culturel du pays mis en valeur dans les lieux historiques nationaux, et ce, par l'intermédiaire de programmes d'éducation du public et d'autres programmes, des installations et des services. Les médias électroniques et les programmes de diffusion externe aident d'autres auditoires et l'ensemble de la population canadienne à tirer parti de ces occasions.

Assurer l'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne exige de communiquer efficacement les motifs justifiant l'importance historique nationale du lieu, les valeurs associées à ses ressources culturelles de Niveau I et ses autres valeurs patrimoniales

4.2.1 Mise en valeur du patrimoine sur place

Exploitante du LHNC du Cottage-Hawthorne, la HSA offre le programme de mise en valeur du patrimoine sur place. Ce programme comprend des guides compétents qui accueillent les visiteurs à leur entrée au lieu, qui le leur présentent et en expliquent l'importance, qui les renseignent sur ce qu'ils y verront et leur remettent un document de visite autoguidée. Le cottage lui-même contient des salles d'époque, cinq postes d'écoute et une exposition renouvelée tous les ans. Sur le terrain du lieu, les ressources et les programmes sont associés au jardin, aux panneaux d'interprétation et à la plaque de la CLMHC; le document de visite autoguidée commente ces caractéristiques. De même, en juillet et en août, du mercredi au samedi, le programme *Live on the Lawn* propose quatre monologues dramatiques dans la cour du LHNC du Cottage-Hawthorne. Ces capsules historiques originales, créées par un dramaturge à la demande de la HSA, sont jouées par un groupe de jeunes acteurs de la localité, les Baccalieu Players. Grâce à ces pièces, la HSA appuie et stimule les arts de la scène dans la région, et aide la population à comprendre son patrimoine et à en être fière.

L'évaluation d'intégrité commémorative (2005) a établi que les principaux messages sur l'histoire et l'importance du lieu sont bien communiqués en général. Toutefois, il reste des défis à relever. Le message sur l'importance historique nationale de la « valeur du mobilier intérieur » n'est pas bien véhiculé étant donné qu'une partie du message contextuel secondaire n'est pas communiqué¹. En outre, même s'il a appartenu à la famille Bartlett, le mobilier ne témoigne pas d'une période particulière qui appuie ce thème. Également, en raison de la capacité limitée du lieu et des exigences des programmes et des activités actuels, il est difficile de faire passer de manière efficace la teneur complexe du message portant sur la « centralisation à St. John's des pêches et de la chasse au phoque. »

1. Le message est le suivant : « Les meubles reflètent le statut social du capitaine Bob Bartlett qui appartenait à la classe aisée des villages de pêche, dont l'émergence est une caractéristique de la société terre-neuvienne du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. L'effritement de cette classe aisée des villages de pêche, par suite de la concentration de la chasse aux phoques et des pêches à St. John's, représente l'un des plus importants thèmes de l'histoire socio-économique de Terre-Neuve. »

Le LHNC du Cottage-Hawthorne a des liens évidents avec la plaque à la mémoire du capitaine Robert Bartlett installée par la CLMHC sur un terrain municipal du bord de mer, à Brigus. Parcs Canada a la responsabilité de la sculpture sur laquelle la plaque est apposée et du lopin où elle se dresse. L'installation de panneaux d'interprétation au voisinage de la plaque de la CLMHC sur le bord de mer pourraient aussi décrire les voyages d'exploration de Bartlett, contribuant à la diffusion des messages contextuels du cottage. En jetant des liens entre ces commémorations, le lieu répondra à un intérêt manifesté par des intervenants pour l'offre d'un « forfait Brigus » incluant une visite historique guidée inspirée de l'histoire de Bartlett, et élargira le rôle de Parcs Canada dans la collectivité. De tels liens enrichiront l'expérience du lieu et de la plaque caractéristique. Il y a lieu de trouver des façons d'enrichir la représentation de la « classe aisée des villages de pêche » en décrivant plus en détail la vie que menaient les marchands dans les villages de pêche, par exemple par des programmes interactifs avec personnel ou des capsules historiques. En reliant par des liens les sites du LHNC du Cottage-Hawthorne et de la HSA à celui de la CLMHC qui commémore le capitaine Robert Abram Bartlett, on contribuerait à étoffer les histoires du lieu. Ces projets pourraient être mis en œuvre dans le cadre des célébrations que la HSA est en train de planifier pour le centenaire de la célèbre expédition au pôle Nord du capitaine Bob Bartlett.

L'évaluation d'intégrité commémorative a aussi révélé que le message portant sur la désignation du cottage Hawthorne comme édifice « classé » par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP), ainsi que sur sa désignation par d'autres organisations, n'est pas adéquatement transmis aux visiteurs. Les diverses désignations données au LHNC du Cottage-Hawthorne reflètent la valeur qu'on lui attribue à l'échelle nationale, provinciale et locale. Toutefois, la tâche de mettre en valeur ce message d'une façon qui satisfasse les besoins et les intérêts des visiteurs n'est pas de tout repos. Au nombre des moyens envisagés, on a considéré les médias d'interprétation, l'installation de plaques sur

le lieu ou l'inclusion d'un message dans la présentation du lieu, à l'accueil des visiteurs. Parce qu'il répond le mieux aux politiques de Parcs Canada et ne vient pas dominer les messages sur l'importance historique nationale du lieu, c'est le processus de communication par les employés de la HSA qu'a retenu Parcs Canada.

Un autre message qui n'est pas adéquatement transmis aux visiteurs est celui du lien entre le LHNC du Cottage-Hawthorne et le LHNC Ardgowan à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Le LHNC Ardgowan est aussi un exemple de cottage rural *pittoresque* qui date de l'époque victorienne. La compréhension de ce lien permet de se faire une meilleure idée du contexte du LHNC du Cottage-Hawthorne et du réseau des lieux historiques nationaux du Canada. La restauration du paysage culturel du lieu, telle qu'elle est proposée dans le plan, permettra de mieux illustrer l'importance que revêt le jardin dans l'architecture *pittoresque*. Le lien Internet avec le LHNC Ardgowan peut être renforcé par l'ajout d'un lien avec le site Web de Parcs Canada, en particulier pour les personnes qui veulent de l'information sur l'architecture de style *pittoresque* au Canada.

But :

Veiller à communiquer efficacement, sur place, l'importance nationale historique et les autres valeurs associées au LHNC du Cottage-Hawthorne.

Mesures :

- De concert avec la HSA et la ville de Brigus, Parcs Canada préparera un plan d'interprétation pour le parc où se trouve la plaque de la CLMHC à la mémoire du capitaine Robert Abram Bartlett, qui inclura une promotion croisée entre le site de la plaque et le LHNC du Cottage-Hawthorne.
- Parcs Canada sensibilisera davantage le public aux rapports thématiques entre le LHNC du Cottage-Hawthorne et le LHNC Ardgowan (î.-p.-é.) en créant des liens réciproques pour les deux lieux dans le site Web de Parcs Canada.
- Parcs Canada collaborera avec d'autres intervenants pour une meilleure diffusion

de l'information sur le LHNC du Cottage-Hawthorne aux principaux auditoires ciblés, notamment aux chercheurs universitaires et à ceux qui s'intéressent au capitaine Bob Bartlett.

4.2.2 Diffusion et relations externes

Ce ne sont pas tous les Canadiens et Canadiennes qui auront l'occasion d'aller sur place découvrir le LHNC du Cottage-Hawthorne. Des activités d'éducation et de diffusion sont nécessaires pour éduquer le public à l'importance de ce lieu afin d'accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation du réseau national des aires patrimoniales protégées et d'encourager l'appui à la conservation du patrimoine. Les principaux auditoires visés pour la diffusion et les communications à l'extérieur du lieu sont les étudiants et les jeunes, les universitaires et les mordus d'histoire, le grand public, les touristes qui planifient une visite et ceux qui se trouvent déjà dans la province. Actuellement, la diffusion et les relations extérieures utilisent les divers moyens suivants pour atteindre les auditoires.

Sites Web – Le site Web de Parcs Canada et celui de la HSA transmettent de l'information sur le LHNC du Cottage-Hawthorne à ses visiteurs éventuels en leur fournissant un bref aperçu du site, un survol des activités et des expériences d'apprentissage qu'il offre, ainsi que de l'information sur d'autres attractions régionales thématiquement liées aux lieux historiques nationaux.

Série de conférences annuelles Bartlett – Organisée par la HSA, cette activité annuelle rappelle les exposés de Bob Bartlett quand il effectuait un circuit de conférences aux États-Unis sur ses voyages dans l'Arctique. Cette série de conférences, qui s'est révélée d'un très grand intérêt, approfondit chaque année un aspect différent de l'exploration du Grand Nord ou des liens avec l'Arctique.

Fêtes patrimoniales – Chaque année, la HSA organise dans la province huit fêtes patrimoniales régionales au cours desquelles elle donne de l'information sur le LHNC du

Cottage-Hawthorne. Ce programme est affilié à celui du programme Fêtes *Historica*, qui célèbre l'histoire et la culture canadiennes au moyen de projets qui sont présentés au public de tout le Canada par des étudiants de la 4^e à la 9^e année.

Produits de la boutique de cadeaux – La HSA met au point et fabrique des produits ayant trait aux thèmes historiques du cottage Hawthorne, notamment des livres, des films et des jouets éducatifs, que l'on peut se procurer à la boutique de cadeaux du LHNC du Cottage-Hawthorne et à d'autres boutiques exploitées par la HSA dans la province.

Produits de marketing – Les produits de promotion et de marketing de Parcs Canada transmettent des messages ayant trait aux motifs justifiant la désignation des lieux historiques nationaux qu'elle administre, ainsi que des photographies du jardin et de l'architecture du cottage. Les produits comprennent des fiches d'attrait et des guides touristiques que l'on peut se procurer aux centres touristiques de la province et en téléphonant à la ligne d'information touristique sans frais de Parcs Canada ou du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. La HSA possède toute une panoplie de produits de promotion et de marketing qui véhiculent aussi des messages sur le lieu, notamment divers bulletins, brochures et publicités payées. Quelques-uns sont offerts aux lieux administrés par la HSA et aux lieux historiques nationaux de l'Est de Terre-neuve, tandis que d'autres sont distribués par la poste ou électroniquement à des listes de diffusion.

Stands de Parcs Canada – On peut obtenir l'information sur le LHNC du Cottage-Hawthorne aux stands des autres lieux historiques nationaux et aux parcs nationaux situés dans la province.

Les groupes qui ne sont pas joints par les stratégies et les initiatives existantes sont les chercheurs, les étudiants de niveau postsecondaire et les organisations et les résidents américains qui ont des liens avec le site ou le capitaine Bob Bartlett, c'est-à-dire

le Explorer's Club², la Schooner *Ernestina* Commission³ et le Peary-MacMillan Arctic Museum and Arctic Studies Centre⁴. Dans l'avenir, il y aurait lieu d'associer ces groupes aux efforts de diffusion et de relations externes du cottage.

But :

S'assurer de communiquer efficacement l'importance historique nationale et les autres valeurs associées au LHNC du Cottage-Hawthorne aux auditoires qui n'effectuent pas de visite.

Mesures :

- Parcs Canada collaborera avec la HSA et d'autres intervenants pour mieux diffuser l'information associée au LHNC du Cottage-Hawthorne aux principaux auditoires potentiels, notamment aux chercheurs universitaires et aux personnes qui s'intéressent au capitaine Bob Bartlett.
- Parcs Canada améliorera le site Web de Parcs Canada pour le LHNC du Cottage-Hawthorne afin de transmettre l'information plus efficacement, d'améliorer les liens avec d'autres sites Web et de fournir de l'information aux autres auditoires.

4.3 OFFRIR AUX VISITEURS DES EXPÉRIENCES ENRICHISSANTES

4.3.1 Expérience actuelle des visiteurs

L'expérience vécue par le visiteur résulte d'une combinaison de sa visite et de ses interactions avec le lieu. L'expérience englobe de nombreux aspects comme la planification de la visite, l'arrivée, l'accueil, la participation aux activités et aux programmes, le départ et les souvenirs. Une fois au lieu, les visiteurs trouvent un parcours logique pour explorer le cottage et son terrain, des possibilités

d'interaction avec le personnel du lieu, un accès aux ressources tangibles du lieu et des interprètes en costumes d'époque qui reconstituent l'histoire de Bob Bartlett. Les visiteurs peuvent se procurer des souvenirs de leur visite à la boutique de cadeaux du lieu, notamment des livres comme *The Log of Bob Bartlett* du capitaine Robert A. Bartlett et des produits comme des reproductions de la vaisselle de la famille Bartlett.

Les activités et les événements tenus hors du lieu enrichissent les expériences des visiteurs qui désirent découvrir le charme et l'attrait de Brigus, la ville natale du capitaine Bartlett. Parmi les attractions extérieures au lieu, on note la série de conférences annuelles Bartlett, offerte par la HSA à la St. George's Heritage Church; la plaque de la CLMHC et la sculpture de voile en souvenir du capitaine Bob Bartlett, situées sur le front de mer; le Ye Olde Stone Barn Museum, qui contient des artefacts et du matériel d'archives liés à la famille Bartlett et à l'exploration dans l'Arctique; et le « tunnel » historique.

Au nombre des éléments qui nuisent à l'expérience du public visiteur, mentionnons la signalisation déficiente, les difficultés de stationnement et le besoin de rendre plus authentique l'expérience du cottage Hawthorne pour le visiteur.

En 2006, Parcs Canada a évalué l'efficacité de la signalisation à Hawthorne et aux autres lieux de Parcs Canada dans l'Est de Terre-Neuve. Parmi les améliorations recommandées au LHNC du Cottage-Hawthorne figurent la modernisation de la signalisation de Parcs Canada pour répondre aux lignes directrices en vigueur, l'affichage des heures d'ouverture, du calendrier de la saison et des événements, et l'installation de nouveaux panneaux indicateurs, en particulier aux sorties des routes, pour aider les visiteurs à trouver le lieu. Des études touristiques provinciales ont confirmé ce besoin, déterminant qu'il faut améliorer la signalisation dans la région de Cupids/Brigus/Upper Island Cove. Parcs Canada doit élaborer le plan avec stratégie et chercher des occasions de collaboration.

2. L'*Explorers Club* est une société professionnelle multidisciplinaire internationale consacrée à l'avancement des idéaux en matière de recherche et d'exploration. Ayant son siège social à New York, il sert de lieu de rencontre aux explorateurs et aux scientifiques du monde entier depuis sa fondation en 1904.

3. La goélette *Ernestina* était auparavant l'*Effie M. Morrissey*, le vaisseau d'expédition de Bartlett. La Schooner *Ernestina* Commission est un organisme du Commonwealth of Massachusetts qui exploite la goélette restaurée pour des programmes éducatifs, culturels et expérimentaux.

4. Le Peary-MacMillan Arctic Museum est situé au Bowdoin College de Brunswick, dans le Maine (États-Unis).

5. Un passage pratiqué de main d'homme dans un affleurement rocheux qui procurait un poste d'amarrage en eau profonde aux navires de Bartlett.

L'emplacement du terrain de stationnement (derrière la United Church Hall à une certaine distance du lieu) crée de la confusion chez bon nombre de visiteurs. Le stationnement le long de la rue commence à poser des problèmes, surtout lors des représentations de *Live on the Lawn*. Ceci dit, les ruelles et les rues étroites qui font partie intégrante du caractère patrimonial de Brigus deviennent aussi congestionnées pendant d'autres événements. Quant aux panneaux, il faudra obtenir la collaboration d'autres instances si on veut mieux indiquer le chemin menant au stationnement.

Même si le programme de mise en valeur de l'intérieur du LHNC du Cottage-Hawthorne est varié, certains intervenants aimeraient mieux éprouver l'expérience de pénétrer dans la résidence de Bartlett. Ils ont suggéré divers programmes susceptibles de faire revivre le cottage, notamment la diffusion de musique d'époque et la décoration avec des bouquets de fleurs artificielles semblables à celles qui poussent dans le jardin.

4.3.2 Auditoires cibles pour les messages du lieu et les expériences des visiteurs

Pour être en mesure de leur offrir des expériences enrichissantes, il faut connaître les visiteurs actuels et éventuels du lieu. En général, les exploitants et les gestionnaires du lieu ont une bonne idée de la composition des auditoires cibles pour les expériences sur place.

Touristes en général – Ce segment est composé principalement d'adultes et de groupes familiaux de l'extérieur de la province en vacances. Cet auditoire est attiré à Terre-Neuve-et-Labrador pour ses paysages côtiers et ses attractions caractéristiques comme les baleines, les icebergs et les oiseaux de mer, ainsi que pour la richesse de son histoire et l'originalité de sa culture⁶. La catégorie Visites à des amis ou parents (VAP), un sous-groupe du Grand tourisme, augmentera sans doute parallèlement aux voyages pour raisons familiales. Les gens âgés et les familles constituent des auditoires importants pour le lieu. La proximité de St. John's, les lieux historiques,

le caractère terre-neuvien traditionnel du paysage culturel et de la localité de Brigus, les spectacles, les festivals et divers événements contribuent à attirer ces visiteurs dans la région de Brigus.

Groupes scolaires et de jeunes – Ce segment comprend des élèves provenant des systèmes scolaires locaux et régionaux, des éducateurs ainsi que d'autres groupes de jeunes. Les écoles locales recherchent des programmes et des activités liés à leurs programmes d'études officiels provinciaux et profitent du programme pour groupes scolaires récemment mis en place. Avant et après sa visite, cet auditoire peut trouver de l'information sur le LHNC du Cottage-Hawthorne dans le site Web de Parcs Canada.

Groupes commerciaux – Ce segment englobe les groupes de tailles diverses qui arrivent à Brigus en autocar. Les plus importants organisateurs de forfaits en autocar jumellent la visite de Brigus avec celle de Cupids et d'autres villages historiques de la région; toutefois, en raison de leur emploi du temps chargé, ils font rarement un arrêt au LHNC du Cottage-Hawthorne. La HSA collabore avec d'autres attractions de Brigus pour organiser des visites pour ce segment, mais peu de personnes en profitent. Les petits voyageurs servent des marchés plus spécialisés, en procurant des services à l'occasion de congrès, de conférences, de réunions et d'escales de navires de croisière à St. John's, ainsi qu'à des groupes d'intérêt spécialisé. Des excursions à Brigus et au cottage Hawthorne sont souvent organisées à partir de St. John's dans le cadre de programmes avant ou après une conférence ou de programmes pour conjoints et conjointes. Les visiteurs assistent souvent à des spectacles et à des événements spéciaux tenus au lieu et dans la localité. De plus en plus souvent, des groupes d'intérêts plus petits rendent visite au LHNC du Cottage-Hawthorne et à Brigus, notamment les groupes intéressés à l'horticulture, à l'architecture vernaculaire, à l'artisanat et aux textiles. Sur demande, la HSA offre aux groupes divers programmes personnalisés.

6. *A Special Place A Special People: The Future for Newfoundland and Labrador Tourism*, Economic Planning Group of Canada en association avec D.W. Knight Associates, mars 2004.

Participants avec intérêts spéciaux – Cet auditoire, dont la majorité provient de la région de St. John's, comprend des personnes en quête d'expériences d'apprentissage ou d'expériences culturelles, ou qui s'intéressent à la généalogie. Elles assistent aux événements spéciaux et aux représentations, et sont particulièrement attirées par la série de conférences annuelles Bartlett offertes par la HSA.

Vacanciers – Cet auditoire comprend les particuliers qui recherchent de l'information sur le LHNC du Cottage-Hawthorne aux fins de planification de voyage. Il s'agit de visiteurs potentiels qui cherchent à se renseigner au préalable et qui utilisent pour ce faire tant le site Web que les médias imprimés ou autres.

Intervenants – Il s'agit des résidents des localités voisines et de la région de la baie de la Conception, ainsi que de groupes de l'extérieur qui s'intéressent au LHNC du Cottage-Hawthorne ou au capitaine Bob Bartlett. Cet auditoire comprend aussi les élus, les représentants des organismes gouvernementaux et des associations touristiques, les bénévoles, les groupes d'intérêts, les personnes associées à la famille Bartlett, les groupes intéressés au patrimoine, les partenaires commerciaux et les représentants de l'industrie. Cet auditoire s'intéresse aux activités, aux événements spéciaux et au fonctionnement du lieu, et recherche des occasions de participer ou de collaborer à ses activités.

Public canadien – Parcs Canada a la responsabilité de transmettre les principaux messages associés au LHNC du Cottage-Hawthorne à la population canadienne en général. Largement urbain, et de plus en plus multi-culturel, cet auditoire trouve peut-être difficile de visiter, ou de comprendre et d'apprécier le réseau des lieux historiques nationaux du Canada et en particulier l'importance du LHNC du Cottage-Hawthorne. Les principaux moyens de toucher cet auditoire sont les sites Web de la HSA et de Parcs Canada.

4.3.3 Tendances des visiteurs et études sur les visiteurs

On estime à 5 300 le nombre de visites annuelles en moyenne au LHNC du Cottage-Hawthorne⁷; toutefois, nous ne disposons que de très peu d'information qualitative sur les visiteurs du lieu. Jusqu'à maintenant, le LHNC du Cottage-Hawthorne n'a pas fait partie du Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada, un sondage périodique sur la satisfaction des visiteurs. Les cartes de commentaires, le livre d'invités sur le lieu et celui du site Web de la HSA ont été les principaux moyens de recueillir l'information sur les visiteurs et sur leurs expériences. La HSA a entrepris un sondage sur la satisfaction des visiteurs en 2006; toutefois, ses résultats n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce plan directeur. Les études de marché provincial aident à définir les tendances générales en matière de tourisme et les besoins des visiteurs pour la province en général avec des recommandations particulières sur la région de Cupids/Brigus/Upper Island Cove⁸. Les points saillants des récentes études de marché comportent les éléments suivants :

- Les marchés primaires sont la province de l'Ontario et les autres provinces de l'Atlantique, ce que confirme le Programme d'information sur les visiteurs à d'autres lieux historiques nationaux de Terre-Neuve-et-Labrador.
- De plus en plus de Terre-Neuviens visitent les attractions locales. En fait, 45 % y passent plus de 24 heures.
- La génération du baby-boom prend sa retraite et a, par conséquent, plus de temps de loisirs. Cet auditoire est instruit et en quête d'expériences personnalisées de qualité.
- On relève une augmentation des voyages en famille, y compris une nouvelle tendance pour les déplacements avec des parents de plusieurs générations.
- Les voyages motivés par l'attachement personnel et l'histoire familiale sont à la hausse.

7. Chiffre fondé sur le décompte des visiteurs au lieu effectué par la *Newfoundland and Labrador Historic Sites Association* pour les années 2003-2005 inclusivement.

8. *A Special Place, A Special People: The Future for Newfoundland and Labrador Tourism*, Economic Planning Group of Canada en association avec D.W. Knight Associates, mars 2004.

- Les voyageurs recherchent l'authenticité et le respect des cadres naturels et culturels.
- On observe les tendances suivantes en matière de groupes organisés : 10 % de croissance annuelle des visites de personnes âgées; un recours accru aux voyages d'aventure douce et aux visites du patrimoine culturel qui intègrent le restaurant-théâtre, les festivals et diverses manifestations; et de plus petits groupes ayant des itinéraires plus souples.

Le LHNC du Cottage-Hawthorne est bien placé pour satisfaire aux tendances touristiques provinciales. Il faut maintenant instaurer un processus pour fournir des produits et des services qui satisfont les besoins et les attentes des visiteurs et qui peuvent être utilisés pour faire le marketing et la promotion efficaces du lieu, de ses événements et de ses activités. Pour ce faire, Parcs Canada et la HSA devront se servir des études de marché existantes et, si possible, effectuer des enquêtes avec des collaborateurs au niveau local et régional. De même, Parcs Canada doit élaborer une recherche en marketing pour l'unité de gestion et une stratégie de marketing qui inclut le LHNC du Cottage-Hawthorne.

But

Offrir des expériences enrichissantes et uniques aux visiteurs du lieu en s'appuyant sur une solide connaissance de ses auditoires cibles, ce qui contribue à favoriser la compréhension du site et l'appui envers sa protection.

Mesures :

- Parcs Canada collaborera étroitement avec la HSA pour renforcer l'impression que le LHNC du Cottage-Hawthorne est une « résidence ». Les mesures cadreront avec la *Politique de gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada et s'inspireront de la compréhension des besoins et des attentes des visiteurs.
- Parcs Canada collaborera avec la HSA, la ville de Brigus et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador afin d'appliquer les recommandations du plan de signalisation de Parcs Canada pour l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve.
- Parcs Canada, de concert avec la HSA, travaillera avec la municipalité, les exploitants des attractions locales et les intervenants pour formuler et appliquer des solutions mutuellement bénéfiques en matière de stationnement des visiteurs.
- Parcs Canada collaborera avec la HSA pour faire des recherches sur les modes d'utilisation du lieu par les visiteurs de même que sur leurs besoins et leurs attentes, et pour mieux cerner les auditoires cibles pour le marketing et la promotion.
- Parcs Canada collaborera avec la HSA pour organiser des sondages périodiques sur la satisfaction des visiteurs afin d'évaluer l'efficacité des programmes et la satisfaction des visiteurs au lieu.
- Parcs Canada collaborera avec la HSA pour explorer les possibilités de partenariats pour la mise en marché, la publicité croisée et le développement de produits qui appuient les orientations stratégiques partagées avec la collectivité.

4.4 COLLABORATION AVEC LES AUTRES

4.4.1 Partenariat d'exploitation

La HSA est un organisme bénévole à but non lucratif dont le mandat consiste à protéger, à préserver et à promouvoir l'histoire et le patrimoine de la province. Cette association est l'un des partenaires importants de Parcs Canada à Terre-Neuve-et-Labrador, qui appuie le mandat de l'Agence en offrant projets et programmes dans divers lieux historiques nationaux de la province.

En 1994, la HSA a réuni des fonds pour la remise en état du cottage Hawthorne, de son terrain et de ses artefacts. Depuis, elle a exploité l'endroit en vertu d'un contrat de location de 21 ans. En étroite consultation avec Parcs Canada, la HSA met en valeur, exploite et entretient le lieu grâce aux recettes tirées des droits d'entrée et des ventes de la boutique Heritage et à une partie des recettes produites à d'autres boutiques de la HSA dans la province. La HSA apporte une expertise variée à l'exploitation du lieu et peut être proactive et souple en appliquant des changements et en élaborant des programmes. Elle

compte sur un personnel dévoué et a stimulé le bénévolat à ce lieu.

Le partenariat entre Parcs Canada et la HSA comporte des points forts et des faiblesses. Même si l'Association peut disposer de plus de ressources que Parcs Canada pour faire la publicité et la promotion du lieu, elle peut avoir du mal à évaluer le bilinguisme de ses employés. Les responsabilités mutuelles prévues en matière d'entretien prêtent parfois à confusion et il arrive que certaines activités de Parcs Canada entrent en conflit avec les activités sur le lieu.

La collectivité a du mal à distinguer Parcs Canada de la HSA. Par conséquent, les intervenants ont des attentes démesurées envers le rôle de la HSA en rapport avec le patrimoine, le tourisme patrimonial, la planification et l'engagement de la collectivité. Ces responsabilités ne font pas partie du contrat de location conclu entre Parcs Canada et la HSA, et cette association n'a ni l'autorité ni le désir de représenter Parcs Canada. Les deux parties doivent énoncer clairement leurs rôles et leurs responsabilités pour que la collectivité ait une meilleure compréhension de leurs attributions respectives.

Si elle veut mettre en application les recommandations formulées dans ce plan directeur et s'assurer que ses politiques soient appliquées au lieu, l'Agence Parcs Canada doit participer davantage à l'exploitation du lieu, et surtout donner des conseils et un soutien stratégiques. En bout de ligne, Parcs Canada est responsable du lieu et doit rendre compte aux Canadiens et aux Canadiennes relativement au maintien de son intégrité commémorative. Il s'agit du premier plan directeur du lieu, et c'est la première fois depuis son établissement que son exploitation et sa gestion sont évaluées de façon exhaustive en regard des politiques, priorités et orientations stratégiques de l'Agence Parcs Canada. Par conséquent, certaines activités nouvelles décrites dans ce plan n'ont pas été précisées dans le contrat de location entre Parcs Canada et la *Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador*. Parcs Canada et la HSA doivent trouver des façons de coordonner leurs activités et de collaborer à des initiatives communes.

Au besoin, Parcs Canada et la HSA doivent faire participer conjointement les autres organismes gouvernementaux dont les activités ou les entreprises peuvent avoir une incidence sur le lieu. Par exemple, la question du stationnement des visiteurs doit être abordée avec l'administration municipale, l'étude de marché discutée avec les organismes régionaux et la signalisation routière examinée avec le gouvernement provincial.

4.4.2 Participation de la collectivité

Les modalités du plan directeur a cerné des orientations stratégiques communes au LHNC du Cottage-Hawthorne et à la collectivité. L'application de ces mesures profitera autant à la collectivité qu'au LHNC du Cottage-Hawthorne. Parcs Canada communiquera avec la HSA, les intervenants et la collectivité au sujet de la gestion et des activités du programme, partagera l'information et recevra une rétroaction dans le cadre du processus de rapport annuel sur la mise en œuvre du plan directeur.

4.4.3 Partenariats avec d'autres intervenants

La HSA a créé de nombreux partenariats qui permettent la tenue d'événements et d'activités liés au lieu et au capitaine Bob Bartlett. Les groupes partenaires de la HSA comprennent le Brigus Attractions Group pour le Brigus Blueberry Festival; l'Église anglicane St. George's pour la série de conférences Bartlett; les Baccalieu Players pour le programme *Live on the Lawn*; et la Newfoundland Heritage Foundation pour l'événement Doors Open Brigus. Parcs Canada explorera les possibilités de partenariats avec les organismes gouvernementaux à divers niveaux pour appliquer les recommandations du plan directeur et répondre au besoin de représentation officielle de Parcs Canada.

4.4.4 Participation des peuples autochtones

La possibilité d'inclure les rapports du lieu avec les peuples autochtones a été envisagée durant la préparation du présent plan directeur. La participation du capitaine Bob Bartlett aux expéditions de Peary l'a amené à côtoyer les Inuits de l'Arctique. Les relations avec les Inuits sont évoquées au lieu; par exemple, une peau d'ours polaire

y est exposée en permanence et des photos d'Inuits figurent dans la collection de la famille Bartlett utilisée dans les expositions temporaires et le matériel publicitaire. Conformément à la *Politique de gestion sur les ressources culturelles* de Parcs Canada, il faut transmettre les perspectives et les points de vue contemporains des Inuits lorsque leur histoire est représentée dans un lieu historique national. Cela sera particulièrement important lors des célébrations de 2009 qui marqueront le centenaire de la célèbre expédition du capitaine Bob Bartlett au pôle Nord. Parcs Canada est tenu de consulter les peuples autochtones au besoin. Parcs Canada établira des contacts avec les peuples autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador pour explorer leurs liens historiques avec le lieu.

But

Élaborer ou renforcer les occasions de partenariats afin de favoriser le maintien de l'intégrité commémorative, la prestation de services et de programmes adéquats et l'appui de la collectivité au LHNC du Cottage-Hawthorne.

Mesures

- Parcs Canada organisera deux fois par an des rencontres entre la HSA et l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve de Parcs Canada afin de donner une orientation stratégique, partager l'information et prendre des décisions.
- Parcs Canada continuera d'avoir un représentant au comité de gestion de la HSA pour le LHNC du Cottage-Hawthorne.
- Parcs Canada représentera le lieu et établira des partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux aux niveaux municipal, régional et provincial dans le but d'appuyer les orientations stratégiques dans des domaines comme la planification touristique, le marketing et les transports.
- Parcs Canada produira un rapport annuel sur la mise en œuvre du plan directeur du lieu, en y indiquant les possibilités pour le public et les intervenants.

- Parcs Canada continuera ses démarches auprès des peuples autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador pour explorer leurs liens historiques avec le lieu.

4.3 INTENDANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Le gouvernement du Canada s'est engagé à exploiter et à entretenir ses installations d'une manière respectueuse de l'environnement. Ses priorités comprennent notamment la réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre et des autres polluants atmosphériques. L'efficacité au LHNC du Cottage-Hawthorne peut inclure une réduction de l'utilisation d'énergie. Il faudrait élaborer un plan d'action pour la mise en place du système de gestion environnementale à l'échelle de l'unité de gestion afin d'orienter les gains environnementaux et les mesures d'efficacité de ce lieu. Conformément à la *Politique sur la gestion des biens immobiliers* du gouvernement du Canada, on sollicitera les conseils du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP) avant d'émettre des recommandations pour des interventions de conservation pouvant résulter d'une analyse de l'efficacité énergétique du bâtiment.

But

Faire preuve de bonne gestion environnementale au LHNC du Cottage-Hawthorne.

Mesures

- Parcs Canada préparera un plan d'action relatif au système de gestion de l'environnement pour l'ensemble de l'unité de gestion afin d'orienter les gains environnementaux et les mesures d'efficacité. Ce plan comportera une analyse de l'efficacité énergétique du cottage Hawthorne.
- Parcs Canada consultera la HSA, les architectes en conservation, le BEÉFP et les spécialistes en évaluation environnementale au moment d'appliquer les recommandations du plan d'action.

5.0 Évaluation des impacts sur l'environnement

Les initiatives fédérales soumises au Cabinet ou au ministre aux fins d'étude doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique (EES) qui permet de déterminer leurs impacts sur l'environnement et de définir les mesures d'atténuation à prendre en cas d'impact néfaste prévisible. L'EES des plans directeurs provisoires permet de déterminer les principaux impacts probables des programmes proposés et de mesurer les effets cumulatifs sur l'environnement de multiples projets ou activités. L'EES aide aussi à définir d'autres exigences éventuelles en matière d'évaluation environnementale prévues en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de 2003. L'évaluation environnementale a été menée juste avant l'étape finale de rédaction du plan directeur par un spécialiste de la conservation des ressources de Parcs Canada, et ce, conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Cette évaluation avait les objectifs suivants :

- s'assurer que les orientations stratégiques, les objectifs et les propositions particulières contenues dans le plan respectent et soutiennent les objectifs d'intégrité commémorative du lieu historique national;
- déterminer les répercussions des propositions du plan pour veiller à ce qu'elles aient des effets positifs sur l'environnement et à ce qu'elles évitent ou limitent toute incidence négative possible.

L'évaluation a porté notamment sur les effets environnementaux cumulatifs de toutes les propositions. Elle a également tenu compte de la gamme complète des impacts potentiels sur les ressources culturelles et l'environnement naturel du lieu, tant en fonction de son exploitation actuelle que des projets proposés.

D'après l'examen des mesures proposées, les activités suivantes risquent d'entraîner la nécessité d'une évaluation environnementale en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* :

- toute activité d'entretien et de réparation d'une structure patrimoniale.

Les politiques environnementales pertinentes du gouvernement fédéral, y compris celles de Parcs Canada, ont fait l'objet d'un examen stratégique. Les orientations stratégiques préconisées dans le présent plan directeur sont conformes à ces politiques. L'application de l'orientation de gestion et des mesures spécifiques proposées ne devrait pas entraîner d'incidence néfaste sur l'environnement et devrait contribuer à maintenir et renforcer l'intégrité commémorative du LHNC du Cottage-Hawthorne.

6.0 Mise en œuvre du plan

La mise en œuvre du présent plan directeur incombe au directeur de l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve. Les trois principales responsabilités du directeur en ce qui concerne le LHNC du Cottage-Hawthorne sont d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, de permettre aux visiteurs de vivre des expériences mémorables et de faire un usage efficace et judicieux des fonds publics.

Les mesures préconisées dans ce plan directeur pour le LHNC du Cottage-Hawthorne sont financées de deux façons : grâce au plan d'affaires durable couvrant l'ensemble des activités de l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve relevant de Parcs Canada, et grâce aux recettes que la HSA, à titre d'exploitant du lieu, tire de la vente de ses produits et de ses activités au lieu. Bien que le plan directeur se veuille un guide stratégique d'une durée de dix à quinze ans (révisé tous les cinq ans), le plan d'affaires viable annuel brosse un tableau des activités envisagées sur une période de cinq ans et est révisé tous les ans. Ce document décrit quelles mesures du plan directeur seront concrétisées au cours des cinq prochaines années, à quel moment et à quel coût. Les volets à mettre en œuvre sont examinées au

cours de rencontres semestrielles entre Parcs Canada, le directeur de l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve et la HSA. La mise en œuvre des mesures proposées dans le présent plan directeur, une fois approuvé, dépend des ressources financières disponibles pour les deux parties en cause.

Les mesures prioritaires sont décrites dans le tableau ci-dessous. L'accent est mis sur les volets qui devraient être mis en branle au cours des cinq premières années suivant l'approbation du plan directeur, mais le tableau présente également les autres activités prévues pendant la durée du plan. Aucun ordre de priorité n'a été attribué aux diverses mesures préconisées; on a toutefois indiqué la période approximative où elles seront mises en œuvre. L'ordre précis des priorités sera défini à l'étape de la planification détaillée.

Le public sera informé de l'état d'avancement du plan directeur au moyen du rapport annuel de mise en œuvre du plan directeur des lieux historiques de Parcs Canada. Le plan directeur fera également l'objet d'un examen tous les cinq ans et pourra être modifié pour tenir compte d'éventuelles circonstances imprévues. L'opinion du public sera sollicitée en cas de changement important.

Mesures du plan directeur	Priorités	
	Priorités dans les cinq premières années suivant le dépôt du plan	Priorités de la prochaine année
Protection du patrimoine		
Collaborer avec les architectes en conservation et la HSA pour fixer les mesures d'entretien et de réparation à long terme des éléments qui ne font pas actuellement partie du plan d'entretien de conservation.	■	
Faire l'inventaire et l'évaluation du paysage culturel du LHNC du Cottage-Hawthorne en utilisant l'expertise appropriée en archéologie, en histoire et en architecture paysagère.	■	
Élaborer un plan d'exploitation et d'entretien du paysage culturel pour restaurer le caractère patrimonial du paysage lié à l'architecture <i>pittoresque</i> , ce qui devrait inclure des liens thématiques avec le LHNC Ardgowan.	■	
Partager l'information et l'expertise recueillies pendant la restauration du paysage culturel du lieu avec les propriétaires voisins, les intervenants et la communauté en général.		■
Entreprendre une inspection/une étude archéologique pour déterminer s'il y a lieu d'adopter des mesures de réparation dans le secteur de l'étable.	■	
Dans les programmes annuels de surveillance et d'inspection des lieux historiques nationaux de l'unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve, inclure un volet inspection/surveillance des sites archéologiques et de la plaque de la CLMHC installée au lieu.	■	■
Mettre à jour le plan d'entretien de conservation pour y ajouter la surveillance de ressources appropriées non comprises dans le plan actuel.		■
Éducation du public et diffusion		
De concert avec la HSA et la ville de Brigus, préparer un plan d'interprétation pour le parc où se trouve la plaque de la CLMHC à la mémoire du capitaine Robert Abram Bartlett, qui inclura une promotion croisée entre le site de la plaque et le LHNC du Cottage-Hawthorne.	■	
Créer des liens réciproques pour le LHNC du Cottage-Hawthorne et le LHNC Ardgowan (l.-p.-é.) dans le site Web de Parcs Canada.	■	
Collaborer avec d'autres intervenants pour une meilleure diffusion de l'information sur le LHNC du Cottage-Hawthorne aux principaux auditoires ciblés, notamment aux chercheurs universitaires et à ceux qui s'intéressent au capitaine Bob Bartlett.	■	■
Améliorer le site Web de Parcs Canada pour le LHNC du Cottage-Hawthorne afin de transmettre l'information plus efficacement, d'améliorer les liens avec d'autres sites Web et de fournir de l'information aux autres auditoires.	■	■

Mesures du plan directeur	Priorités	
	Priorités dans les cinq premières années suivant le dépôt du plan	Priorités de la prochaine année
Offrir aux visiteurs des expériences enrichissantes		
Collaborer étroitement avec la HSA pour renforcer l'impression que le LHNC du Cottage-Hawthorne est une « résidence ».	■	
Collaborer avec la HSA, la ville de Brigus et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador afin d'appliquer les recommandations du plan de signalisation de Parcs Canada pour l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve.	■	
De concert avec la HSA, travailler avec la municipalité, les exploitants des attractions locales et les intervenants pour formuler et appliquer des solutions mutuellement bénéfiques en matière de stationnement des visiteurs.	■	
Collaborer avec la HSA pour faire des recherches sur les modes d'utilisation du lieu par les visiteurs de même que sur leurs besoins et leurs attentes, et pour mieux cerner les auditoires cibles pour le marketing et la promotion.	■	■
Collaborer avec la HSA pour organiser des sondages périodiques sur la satisfaction des visiteurs afin d'évaluer l'efficacité des programmes et la satisfaction des visiteurs au lieu.	■	■
Collaborer avec la HSA pour explorer les possibilités de partenariats pour la mise en marché, la publicité croisée et le développement de produits qui appuient les orientations stratégiques partagées avec la collectivité.	■	■
Collaboration avec les autres		
Organiser deux fois par an des rencontres entre la HSA et l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve de Parcs Canada afin de donner une orientation stratégique, partager l'information et prendre des décisions.	■	■
Continuer d'avoir un représentant au comité de gestion de la HSA pour le LHNC du Cottage-Hawthorne.	■	■
Représenter le lieu et établir des partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux aux niveaux municipal, régional et provincial dans le but d'appuyer les orientations stratégiques dans des domaines comme la planification touristique, le marketing et les transports.	■	■
Produire un rapport annuel sur la mise en œuvre du plan directeur du lieu, en y indiquant les possibilités pour le public et les intervenants.	■	■
Continuer les démarches auprès des peuples autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador pour explorer leurs liens historiques avec le lieu.	■	■
Intendance de l'environnement		
Préparer un plan d'action relatif au système de gestion de l'environnement pour l'ensemble de l'unité de gestion afin d'orienter les gains environnementaux et les mesures d'efficacité. Ce plan comportera une analyse de l'efficacité énergétique du cottage Hawthorne.	■	
Consulter la HSA, les architectes de conservation, le BÉFP et les spécialistes en évaluation environnementale au moment d'appliquer les recommandations du plan d'action.		■

Remerciements

La Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador

Susan Sherk, membre (émérite) du conseil,
comité de gestion du cottage Hawthorne

Catherine Dempsey, directrice générale

Jennifer Barnable, coordonnatrice des communications

Elizabeth (Liz) Keeping, superviseure du site,
LHNC du Cottage-Hawthorne

Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve, Parcs Canada

Jewel Cunningham, directrice d'unité de gestion par interim

Lois Luke, directrice, lieux historiques nationaux

Marilyn Dawe, spécialiste en gestion des ressources culturelles

Rose Veitch, gestionnaire des collections

Dave Taylor, gestionnaire, marketing et communications

Patrick Lahey, agent des services techniques

Patricia Buchanan, planificatrice de parcs

Centre de services de l'Atlantique de Parcs Canada

Jim Candow, historien de projet

Rob Ferguson, archéologue principal

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Services immobiliers

Tom Gribbin, architecte-paysagiste, chef des Ressources
professionnelles, *Services immobiliers*

Bill Hockey, architecte en conservation

ANNEXE A

Glossaire

Commémoration – Reconnaissance ministérielle de l'importance nationale de territoires ou de plans d'eau particuliers au moyen d'une acquisition ou d'un accord, ou par un autre moyen jugé approprié dans le cadre des pouvoirs du ministre, aux fins de la protection et de la mise en valeur de ressources et de lieux patrimoniaux, de l'installation d'une plaque ou de l'érection d'un monument.

Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) – Organisme consultatif indépendant ayant des représentants de toutes les provinces et de tous les territoires, qui étudie les soumissions et donne au ministre des conseils impartiaux à titre d'expert sur l'importance historique nationale de chaque proposition.

Conservation – Ensemble des actions ou des processus qui visent à sauvegarder les éléments caractéristiques d'une ressource culturelle afin d'en préserver la valeur patrimoniale et d'en prolonger la vie physique moyennant une intervention minimale.

Cottage orné – Il s'agit de l'un des exemples architecturaux du mouvement *pittoresque* de la fin du XVIII^e siècle. Le cottage orné était une résidence organisée de façon modeste combinant le caractère utilitaire et les éléments caractéristiques du style *pittoresque*.

Énoncé d'intégrité commémorative (EIC) – Document qui expose ce que signifie le concept d'intégrité commémorative pour un lieu historique national donné. Il décrit le lieu désigné, ses ressources, de même que les valeurs, objectifs et messages à diffuser.

Objectifs de commémoration – Objectifs qui expriment les motifs justifiant la désignation à titre de lieu historique national, tels qu'ils sont déterminés dans les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada approuvées par le ou la ministre.

Paysage culturel – Étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle l'homme donne une signification culturelle spéciale.

Pittoresque – Qualifie le style issu de l'aménagement paysager de la fin du XVIII^e siècle. L'architecture *pittoresque* était une philosophie qui visait l'harmonie entre l'aménagement paysager et l'architecture. Il incorporait des éléments irréguliers déterminés par le paysage lui-même. Ses caractéristiques comprenaient l'intégration d'une diversité de formes, de couleurs et de textures.

Réhabilitation – Action ou processus qui vise à permettre un usage continu ou contemporain compatible avec la ressource culturelle, tout en protégeant ses éléments caractéristiques.

Remise en état – Action ou processus qui consiste à nettoyer, à remettre en état et à rafraîchir un bien qui est sali ou qui a perdu son éclat. Dans le cas du cottage Hawthorne, cela s'applique également au remplacement partiel des traitements de surface comme le revêtement de sol et le papier peint, de même qu'à l'application de nouvelles couches de peinture et de teinture.

ANNEXE B

Résumé de l'évaluation de l'intégrité commémorative

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, il est d'intérêt national de maintenir l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. La Loi prévoit de plus que l'Agence Parcs Canada doit rendre compte périodiquement au Parlement de l'état des lieux patrimoniaux protégés qui sont sous sa responsabilité. L'évaluation de l'état de l'intégrité commémorative du lieu historique national du Cottage-Hawthorne satisfait à cette exigence. L'évaluation apporte également aux gestionnaires du lieu historique des précisions sur les forces et les faiblesses de l'endroit en ce qui a trait à son intégrité commémorative. Cette évaluation, réalisée à partir de l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu et en prenant appui sur la *Politique de gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada, respecte les normes fixées dans le *Guide de cotation pour l'évaluation de l'intégrité commémorative* d'un lieu historique.

L'évaluation a été réalisée du 28 au 30 septembre 2005 par une équipe multidisciplinaire.

La cote d'intégrité commémorative globale pour le cottage Hawthorne, sur une échelle de un à dix, atteint neuf, ce qui signifie qu'on y a relevé certaines déficiences, qualifiées de secondaires.

Les gestionnaires du lieu historique ne signalent aucune dégradation appréhendée susceptible d'avoir des répercussions sur le lieu lui-même ou ses ressources et qui pourrait aggraver la ou les déficiences.

Les principaux points forts relevés lors de l'évaluation sont les suivants :

- le lieu et ses ressources – y compris la vaste collection d'objets historiques – sont en bon état dans l'ensemble;
- le lieu se trouve dans une communauté *pittoresque*, dans une région touristique fréquentée à peu de distance de St. John's; l'emploi de différents médias à l'intérieur du bâtiment permet de présenter une histoire captivante aux visiteurs qui ont l'impression d'entrer dans une demeure plutôt que de déambuler dans le décor factice d'une époque ancienne;
- la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador anime le lieu de manière très efficace, avec un personnel et des bénévoles dévoués qui manifestent un sens aigu de l'appartenance, une grande ouverture d'esprit aux nouvelles idées, de la souplesse dans l'élaboration de programmes et un sens poussé de la collaboration avec Parcs Canada et la localité de Brigus.

Les principaux défis recensés lors de l'évaluation sont les suivants :

- certains détails associés au paysages et à la végétation exigent un inventaire et une évaluation plus poussés et doivent faire l'objet d'un programme plus systématique de conservation, afin que leurs valeurs soient mieux comprises, protégées et communiquées;

- la manque d'espace dans le lieu complique la communication de messages multiples; il y aurait lieu de corriger certaines lacunes du programme de présentation, notamment dans le message contextuel concernant la classe aisée des villages de pêche, les désignations patrimoniales attribuées au cottage Hawthorne et le lien thématique du bâtiment avec le lieu historique national Ardgowan. Faute d'enquête auprès des visiteurs, il est difficile d'évaluer l'efficacité de la transmission des messages;
- la gestion de l'information pourrait être améliorée pour assurer une meilleure coordination de l'information partagée entre Parcs Canada et la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador. Le contrat de location conclu avec cette association prévoit un processus d'examen et de mise à jour afin de mieux cerner les responsabilités de Parcs Canada en matière d'intervention.

État des ressources	
Dans l'ensemble	VERT
Ressources liées à l'importance nationale	VERT
Ressources non liées aux motifs invoqués pour justifier l'importance nationale	VERT
Types de ressources culturelles :	
1. Lieu désigné	VERT
2. Éléments paysagers	JAUNE
3. Bâtiments et structures	S. O.
4. Sites archéologiques	VERT
5. Objets	VERT
Autres ressources du patrimoine	S. O.
Efficacité des communications	
Dans l'ensemble	JAUNE
Importance nationale	VERT -
Messages non liés aux motifs qui justifient la désignation	ROUGE
Efficacité des médias	JAUNE
Compréhension de l'auditoire	N. C.
Gamme et complexité des perspectives présentées	VERT -
Valeurs générales du lieu historique national	JAUNE
Pratiques de gestion choisies	
Dans l'ensemble	VERT -
Inventaire et évaluation des ressources culturelles	JAUNE +
Respect des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles	VERT
Dossiers	VERT
Programmes d'entretien	JAUNE
Surveillance et mesure corrective	VERT -

Échelle de cotation :

Vert Bien, efficace ou actuellement sans lacune. S'il y a une faiblesse, elle ne représente aucune menace pour l'intégrité commémorative du lieu.

Jaune Passable ou lacune de légère à modérée. Des améliorations sont nécessaires.

Rouge Mauvais, inefficace, ayant des lacunes sérieuses ou l'absence de caractéristique importante (qu'il s'agisse de l'état, des communications ou des pratiques de gestion).

S.O. Sans objet, la question ne s'applique pas.

N.C. Non coté, parce que les renseignements ne sont pas disponibles.

+ ou - L'état actuel du lieu se situe à la limite supérieure ou inférieure de la couleur.